

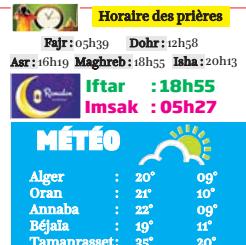
ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 11 mars 2025 / 11 ramadhan 1446 - N° 3781 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

PRÉSIDENCE DE RÉPUBLIQUE

Communiqué
du Conseil
des ministres

P.3

ALGÉRIE - UA

M. Attaf reçoit la
vice-présidente de la
Commission de l'UA

P.24

COMMERCE

Lancement de la campagne
nationale de lutte contre
le gaspillage pendant
le mois de Ramadhan

P.4

SANCTIONNÉ POUR AVOIR DÉNONCÉ LES CRIMES COLONIAUX EN ALGÉRIE Le journaliste français Jean-Michel Aphatie quitte RTL

Le journaliste français connu pour ses positions anticolonialistes, Jean-Michel Aphatie, sanctionné par RTL pour avoir dénoncé les crimes coloniaux en Algérie, a annoncé quitter cette chaîne de radio, affirmant "ne pas accepter d'être puni" car il n'a commis aucune erreur. Le journaliste, qui fait l'objet de plusieurs plaintes au niveau de l'instance de régulation audiovisuelle française ARCOM pour avoir comparé les crimes coloniaux en Algérie aux crimes commis par les Nazis en France, puis suspendu de la radio RTL pendant une semaine, a déclaré sur les réseaux sociaux ne plus retourner sur cette chaîne. P.24



DOMAINE NATIONAL

Plus de 320.000 livrets
fonciers délivrés
en 2024

P.6

ASSURANCE

Convention de coopération
entre le bureau de wilaya
de NESDA et la CRMA
à Constantine

P.4

CONSEIL DE LA NATION

Tirage au sort jeudi prochain
en vue du renouvellement de
la moitié des membres élus
dans les 10 nouvelles wilayas

P.3

SANTÉ

CANCER DU
CÔLON
Un malade
sur 7 a moins
de 50 ans

P.p 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (MISE
À JOUR - 1/8^{ES} DE FINALE)

RCK - USMA,
cet après-midi : Un
véritable test pour
les deux équipes

Par F. Yanis



P.21

BECHAR
Le Musée
de la wilaya
abrite les "Nuits
du cinéma
algérien"
jusqu'au 24 mars

P.16

LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉ
À TISSEMSILT

Chiffres
et actions de
Février 2025

Par Abed Meghit

P.2

AIR ALGERIE**Un partenariat avec une société américaine pour la formation des pilotes**

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a signé un partenariat avec CPaT Global, leader mondial de la formation à distance dans le secteur de l'aviation, en vue de moderniser et renforcer la formation de ses pilotes, a indiqué dimanche la compagnie dans un communiqué.

Cet accord prévoit l'intégration de solutions numériques avancées et interactives, reposant sur des outils de simulation et d'apprentissage à distance, afin d'améliorer la préparation opérationnelle des pilotes et d'élever les standards de sécurité et d'efficacité d'Air Algérie, explique la même source.

Cette collaboration s'inscrit dans la stratégie de modernisation de la compagnie, qui vise à adopter les meilleures pratiques en matière de formation aéronautique et à investir dans des technologies de pointe pour assurer une évolution continue de ses opérations, précise le document.

COMMERCE**Chlef : saisie de près de huit qx de viande rouge impropre à la consommation (Sûreté)**

Une quantité de près de huit (8) qx de viande rouge impropre à la consommation a été saisie par les services de la sûreté de wilaya de Chlef, en coordination avec les services locaux du commerce, avec l'engagement de procédures judiciaires à l'encontre du commerçant contrevenant, a-t-on appris, dimanche, de cette institution sécuritaire.

Selon un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, cette opération de contrôle a permis la saisie de 798 kg de viande rouge bovine et ovine d'importation, avariée et impropre à la consommation humaine, dans un commerce de vente de viande rouge et blanche de Chetta.

L'opération a été réalisée sur la base d'informations portant sur la présence de viande d'une qualité "douteuse" exposée à la vente, laquelle a été inspectée, avant la saisie d'une partie de la quantité exposée à la vente au niveau dudit local commercial.

Sur place, les services de contrôle ont, également, découvert 33 autres carcasses de viande stockées dans une chambre froide, dans des conditions de conservation inappropriées.

Leur inspection par le médecin vétérinaire de la direction des services agricoles (DSA) a confirmé qu'elles étaient impropre à la consommation humaine, et qu'elles dégageraient des odeurs nauséabondes, selon la même source.

La viande saisie a été détruite par les services concernés, au moment où des procédures judiciaires ont été engagées contre le contrevenant, âgé de 47 ans. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de contrôle fixé par la sûreté de wilaya de Chlef en coordination avec différents partenaires, dans l'objectif de préserver la santé publique et de lutter contre les différentes pratiques commerciales douteuses durant le mois sacré du Ramadhan.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE
6 morts et 137 blessés en 24 heures (Protection civile)**

Six (6) personnes sont décédées et 137 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public dimanche par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 4 morts et 7 blessés dans deux accidents distincts, le premier ayant causé 3 morts et 4 blessés, suite au renversement d'un véhicule, alors que le deuxième a fait un mort et 3 blessés, suite à une collision entre deux véhicules, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 3 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau dans les wilayas de M'sila et Béchar, note le communiqué.

Les équipes de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 2 incendies dans les wilayas d'Alger et Batna, ajoute le communiqué, précisant que le premier incendie s'est déclaré dans quatre chalets dans la commune de Soudiani (Alger), causant des brûlures légères à une personne, alors que le deuxième s'est produit dans un poulailier vide dans la daïra de Seggana (Batna) où aucune victime n'a été déplorée.

2 morts et 160 blessés en 24 heures (Protection civile)

Deux (2) personnes sont décédées et 160 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public lundi par la Protection civile.

Les deux accidents mortels ont été enregistrés respectivement dans les wilayas de Mascara, où une personne est décédée suite au dérapage d'un véhicule ayant percuté un arbre, et à In Guezzam où une femme a été heurtée par un véhicule léger, précise la même source.

Le bilan de la Protection civile fait état également de la mort de 53 personnes et de 1557 blessés dans les accidents de la circulation depuis le début du mois de Ramadhan, recommandant ainsi aux usagers de la route de respecter le Code de la route, d'éviter l'excès de vitesse, d'observer des pauses en cas de fatigue ou de somnolence et de procéder aussi à la maintenance régulière de leurs véhicules.

Par ailleurs, les équipes de la Protection civile ont procédé à l'extinction de deux incendies dans les wilayas de Boumerdès et Constantine, ajoute le communiqué.

**LUTTE CONTRE LA DROGUE
Mascara: saisie de plus de 90 grammes de cocaïne et arrestation d'un trafiquant (Sûreté de wilaya)**

Les services de police de la sûreté de daïra de Sig (Mascara) ont récemment saisi 94 grammes de cocaïne et arrêté un trafiquant, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de la Sûreté de wilaya.

Selon la même source, l'opération a été menée suite à des informations faisant état de la détention par un suspect d'une quantité de drogue dure (cocaïne) dans son domicile situé à Sig, dans le but de la commercialiser.

Une opération a été lancée, suivie d'une perquisition de l'habitation, où 94 grammes de cocaïne ont été saisis, avec l'arrestation de l'individu.

L'opération a également permis de saisir une petite balance électronique ainsi qu'une somme d'argent dépassant les 200.000 DA et une autre de 25 euros, provenant des revenus du trafic, selon la même source.

L'individu arrêté a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Sig, qui a ordonné son placement en détention provisoire.

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ À TISSEMSILT
Chiffres et actions de Février 2025**

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes en milieu urbain, les services de la sûreté de wilaya de Tissemsilt ont enregistré et traité 190 affaires de droit commun au cours du mois de février 2025.

Ces affaires impliquent 220 individus, qui ont été présentés devant les juridictions compétentes. Les crimes contre les biens arrivent en tête des infractions recensées, avec 60 affaires impliquant 45 personnes.

Ils sont suivis par les crimes contre les personnes, avec 35 affaires dans lesquelles 37 individus sont impliqués. Dans le cadre de la lutte contre la consommation et le trafic de drogue, 55 affaires ont été enregistrées, impliquant 82 personnes. Ces opérations ont permis la saisie de 596 grammes de drogue, 989 comprimés de psychotropes et 7,05 gramme de cocaïne.

En ce qui concerne la cybercriminalité, 06 affaires ont été enregistrées, impliquant 06 individus selon le communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Tissemsilt. Les suspects ont été traduits devant les autorités judiciaires compétentes. Les suspects ont été traduits devant les autorités judiciaires compétentes.

Les services de la sûreté de wilaya de Tissemsilt, ont déployé un plan spécial pour assainir la situation et instaurer un peu de stabilité et de sécurité parmi la population. Ils ont déployé tous leurs éléments à travers la ville de Tissemsilt dans le but de réduire le taux de criminalité, par rapport aux années précédentes ou les citoyens, ont été terrorisés par les malfaiteurs. Dont « la participation des citoyens est indispensable aux côtés de la sûreté afin qu'en ensemble des actions préventives soient entamées pour la sécurité des citoyens et des biens ». Les variations enregistrées ont leur explication selon les services concernés, qui ont acquis une expérience dans ce domaine. Les services concernés ont mis, selon eux, les bouées doubles en mobilisant à pleines temps tous les effectifs des commissariats implantés à travers la wilaya de Tissemsilt et en mettant un plan d'action sécuritaire en exécution avec des moyens plus adéquats. La société toute entière devra mieux s'impliquer, encore et toujours pour réduire la criminalité qui n'est pas l'affaire des seuls services de sécurité qui, en dépit des efforts qu'ils déploient dans ce sens, ont besoin du soutien des citoyens, à l'effet d'agir ou intervenir aux moments opportuns et rendre ainsi leur action plus efficace et plus rapide. La cellule de communication de la Sureté de wilaya rappelle les citoyens que les numérosverts, le 15-48 et le 17 « police secours » et « 104 » ainsi que « Allo Chorta » sont mis à leur disposition pour toute information ou renseignement utile.

A. MEGHIT

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
La Gendarmerie Nationale de Biskra saisit près de 30 000 comprimés psychotropes**

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie Nationale de Biskra ont réussi, cette semaine, à saisir près de 30 000 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg, lors de deux opérations distinctes, et à arrêter cinq individus.

Première opération :

Lors d'une patrouille de routine effectuée par les éléments de la Gendarmerie Nationale d'Amilli sur la Route Nationale n°3, reliant les wilayas de Biskra et El M'ghair, les gendarmes ont remarqué un véhicule stationné sur le bas-côté. En s'approchant du conducteur, ce dernier a montré des signes de nervosité, ce qui a conduit à une fouille minutieuse du véhicule. Cette inspection a permis de découvrir 21 700 comprimés psychotropes, soigneusement dissimulés dans le coffre arrière du véhicule. L'individu a été immédiatement interpellé, et l'enquête approfondie a abouti à l'arrestation de deux autres suspects impliqués dans l'affaire.

Deuxième opération :

Les éléments du Service de Recherche et d'Investigation de la Gendarmerie Nationale de Biskra, en coordination avec la Brigade Mobile des Douanes de Biskra, ont mené une opération dans le cadre d'un contrôle routier sur la Route Nationale n°3, reliant les wilayas de Biskra et El Oued. Lors de la fouille d'un véhicule, 5 150 comprimés psychotropes de type Prégabaline ont été découverts sous le siège avant.

L'exploitation des données techniques et du téléphone portable du mis en cause a permis, après l'accomplissement de toutes les procédures légales en coordination avec Monsieur le Procureur de la République près du tribunal de Tolga, d'étendre la compétence de l'enquête à une wilaya de l'Est du pays. Cette action a abouti à une saisie supplémentaire de 2 310 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg.

PRÉSIDENCE DE RÉPUBLIQUE

Communiqué du Conseil des ministres

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés concernant plusieurs secteurs, indique un communiqué du Conseil.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs exposés, portant notamment sur l'état d'avancement de la réalisation du tronçon de la ligne ferroviaire (Gara Djebilet - Béchar), les études préliminaires des projets ferroviaires reliant (Laghout - Tamanrasset) et (El Meniaa - Timimoun - Adrar), outre l'examen de la possibilité d'importer du bétail en prévision de l'Aïd El-Adha.

Après la présentation, par Monsieur le Premier ministre, de l'activité du gouvernement au cours des deux dernières semaines, suivie des interventions de messieurs les ministres sur les projets de loi et les exposés, Monsieur le Président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes : Après avoir écouté une présentation détaillée de Madame la Haute Commissaire à la numérisation sur l'interconnexion numérique des données fiscales nationales avec la base de données numérique nationale : - Monsieur le Président a ordonné d'accélérer davantage ce projet d'interconnexion afin d'éliminer toute intervention humaine dans la gestion des données.

- Cette démarche permettra de faciliter les missions des investisseurs, d'une part, et d'assurer la transparence dans le recouvrement, le suivi et la régularisation fiscale, étant donné que le processus sera entièrement numérisé.

Concernant la possibilité d'importer du bétail à l'occasion de l'Aïd El-Adha : Monsieur le président de la République a ordonné au ministre de l'Agriculture : - D'élaborer un cahier des charges afin de lancer, dans les plus brefs délais, une consultation internationale avec des pays capables de fournir jusqu'à un million de têtes de bétail en prévision de l'Aïd El-Adha.

- Inclure dans le cahier des charges un plafond de prix.

- Confier à l'Etat l'importation via ses établissements et organismes spécialisés dans la filière.

- Recours à des coopératives publiques spécialisées à travers les wilayas pour la vente de bétail, en coordination avec les autorités et institutions habilitées à la vente.



layas pour la vente de bétail, en coordination avec les autorités et institutions habilitées à la vente.

- Possibilité de vente via les services des œuvres sociales des organismes, institutions et entreprises, ces derniers devant se charger de la distribution et de la coordination avec les partenaires sociaux.

Concernant l'avancement de la réalisation de la ligne ferroviaire (Gara Djebilet - Béchar) et les études préliminaires du projet de la ligne ferroviaire (Laghout - Tamanrasset) et (El Meniaa - Timimoun - Adrar) :

- Monsieur le Président a ordonné le lancement immédiat de la concrétisation du projet de la ligne ferroviaire reliant Laghouat à Tamanrasset, et de la ligne El Meniaa - Timimoun - Adrar, en raison de leur extrême importance stratégique pour l'économie nationale, ainsi que pour la dimension sociale de l'Algérie, qui a amorcé une dynamique de développement pionnière avec un impact national, continental et international.

Concernant l'exposé sur la filière du marbre : - Le président de la République a ordonné l'organisation de ce secteur ancien et stratégique, ainsi que la collaboration avec des partenaires internationaux professionnels et leaders dans cette industrie.

- Afin de soutenir le produit national, Monsieur le Président a ordonné l'interdiction de l'importation de dalles de marbre finies, tout en lan-

cant de nouveaux investissements et en introduisant des réformes dans cette industrie.

- Le président de la République a encouragé les responsables de ce secteur à relever le seuil de l'investissement de façon minutieusement étudiée, étant une source non négligeable de devises, et pourvoyeur d'emplois pour les jeunes.

Concernant la rentrée de la formation professionnelle de février 2025 : - Monsieur le président a souligné que le secteur attire désormais davantage de jeunes après l'adoption par le ministère d'une nouvelle vision de la formation, adaptée à la demande du marché dans des spécialités stratégiques.

- Il a ordonné de former davantage de jeunes dans le secteur agricole, notamment dans les filières de l'élevage de bétail dans le cadre de la production familiale, l'arboriculture, ainsi que l'horticulture à large usage, ce qui permet l'utilisation des technologies scientifiques modernes.

- Monsieur le président a également ordonné l'organisation d'un salon national dédié aux petits éleveurs de bétail, en coordination avec le ministère de l'Agriculture.

Avant la clôture, le Conseil des ministres a approuvé un décret présidentiel portant sur un accord entre l'Algérie et la Slovénie, pays ami, relatif à l'exemption mutuelle des exigences d'obtention de visa de court séjour pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de mission.

CONSEIL DE LA NATION

Tirage au sort jeudi prochain en vue du renouvellement de la moitié des membres élus dans les 10 nouvelles wilayas

La Conseil de la nation a décidé de tenir, jeudi prochain, une séance plénière qui sera consacrée au tirage au sort en vue du renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil dans les dix nouvelles wilayas, indique lundi un communiqué du Conseil.

"Le moudjahid Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, a présidé, ce lundi, une réunion de coordination et de concertation réunissant les présidents et représentants des groupes parlementaires représentés au sein du Conseil de la nation (tiers présidentiel, parti du Front de libération nationale, Rassemblement national démocratique et Indépendants), un représentant du groupe des membres non affiliés à un groupe parlementaire ainsi que certains membres de la commission juridique possédant une expertise en matière constitutionnelle et législative", précise la même source. Cette réunion a abouti, selon le communiqué, à "un accord sur la tenue d'une séance plénière publique le jeudi matin 13 mars 2025 qui sera consacrée au tirage au sort en vue du renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation dans les dix nouvelles wilayas dans le cadre du renouvellement partiel de la composition du Conseil de la nation pour l'année 2025".

Cette opération se déroulera "conformément à l'instruction générale adoptée lors de cette réunion, laquelle définit les procédures et modalités du tirage au sort pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation dans les dix nouvelles wilayas (Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Melegaier et El Menia)". note la même source. A cette occasion, le président du Conseil de la nation a saisi cette opportunité pour rappeler "les défis auxquels fait face notre pays dans le contexte actuel, ainsi que les manœuvres de ceux qui s'acharnent contre l'Algérie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur", appelant à "faire preuve de vigilance, à respecter la culture de l'Etat, à dépasser les considérations personnelles et à défendre la patrie, chacun à la hauteur de ses responsabilités".

Il a également réaffirmé que "l'Algérie victorieuse, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est résolue à relever le défi pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés".

RÉVOLUTION DE LIBÉRATION NATIONALE

Bougaâ n'a pas oublié la grande rafle et la tuerie du 11 mars 1958

Quelques-uns parmi les vieux habitants de la ville de Bougaâ (nord de Sétif), encore en vie, n'ont pas oublié la grande rafle du 6 mars 1958 et l'ignoble tuerie perpétrée par des soldats français quelques jours plus tard (le 11 mars) sur le pont de Boufarroudj, une localité située à une poignée de kilomètres de Bougaâ.

Selon des historiens, tout est parti de l'élimination de 16 soldats de l'armée coloniale, le 4 mars 1958, lors d'une embuscade tendue par le chahid Azil Abdellakar, dit El Bariki, au lieu-dit Ain Lehdiar, entre Bougaâ et la localité de Tittest.

Tous les témoignages s'accordent à affirmer que ce coup d'éclat du martyr El Bariki mit le commandement militaire français dans une rage indescriptible.

Et comme à chaque fois qu'elles sont touchées au cœur dans leur chair que dans leur amour-propre, les forces coloniales organisent des représailles.

Celles-ci peuvent donner lieu à des expéditions punitive, à des tueries d'innocents, à des assassinats ciblés, voire à des massacres de masse.

Mais cette fois-là, les autorités militaires de Bougaâ (village que l'on appela alors Lafayette) décident, sous le commandement du colonel de Sevelinges, d'organiser la plus grande rafle que la région ait

connue.

Dès les premières heures de la matinée du 6 mars, le village de Bougaâ est entièrement encerclé par des soldats français que des camions ont déversé par centaines durant toute la nuit.

Les forces coloniales investissent tout le village tandis que les "half-tracks" militaires sillonnent bruyamment les rues de la localité, dans le but évident de terroriser la population.

Les soldats français défoncent les portes des maisons, investissent les lieux et font sortir hommes, femmes et enfants pour les diriger, au milieu des hurlements des femmes et des cris des enfants, vers le stade municipal entouré de fil de fer barbelé où tout le monde est rassemblé.

Vers midi, racontera Saâd Taklit dans un livre-témoignage intitulé "Bougaâ, Wilaya III, Zone I, Région I, contre l'oubli", les autorités coloniales libèrent les femmes et les enfants, mais, pour les hommes, c'est le début d'un calvaire qui durera 7 jours et 7 nuits.

Entassés les uns contre les autres, les prisonniers, au nombre de 1.000 selon certains témoignages, survivent dans des conditions d'hygiène désastreuses, sans eau, sans nourriture et sans lieu pour se soula-

ger hormis des latrines sommaires consistant en des trous creusés à la va-vite dans le sol.

Le froid des longues nuits de mars, la pluie qui tombe sporadiquement et les maladies qui apparaissent (diarrhées, bronchites) manquent de rendre fous certains prisonniers qui ne peuvent opposer que des hurlements à fendre l'âme à la rage et à l'injustice qui les étreint, écrit, en substance, Saâd Taklit.

Durant ce supplice inhumain, les soldats français font irruption par intermittence dans le "camp" pour emmener plusieurs dizaines de prisonniers, soupçonnés d'aider le FLN, dans les centres de torture de Draïda et d'Aïn Meddah.

Parmi ceux-là, huit (8) subiront les pires tortures dans la ferme d'Aïn Meddah (un gème, Said Allouani ayant été fusillé devant sa maison) avant d'être conduits, au petit matin du 11 mars 1958, sur un pont métallique reliant les deux rives de l'oued Bousselam, à Boufarroudj.

Allouani Lalkdar, Atoui Mohamed, Belhatab Kadour, Belhocine Lakhdar, Benaddad Abdulkader, Daoud Lamri, Debihi Djelloul et Taklit Tayeb sont abattus l'un après l'autre.

APS

CONSOMMATION

Lancement de la campagne nationale de lutte contre le gaspillage pendant le mois de Ramadhan

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a procédé, en coordination avec les différents secteurs et organismes concernés, au lancement de la campagne nationale de lutte contre le gaspillage pendant le mois de Ramadhan, l'objectif étant de diffuser la culture de rationalisation et de sensibiliser à l'importance de la consommation responsable, indique lundi un communiqué du ministère.

Cette campagne nationale vise à "diffuser la culture de rationalisation et à sensibiliser à l'importance d'une consommation responsable", notamment pendant le mois de Ramadhan, durant lequel la demande sur les produits alimentaires augmente significativement, précise le ministère. S'inscrivant dans le cadre des efforts nationaux visant à promouvoir la consommation rationnelle et à lutter contre le gaspillage, cette initiative vise, selon le communiqué, à "sensibiliser les citoyens à la nécessité de préserver les ressources alimentaires, ce qui aura un impact positif sur l'économie nationale et consolidera les valeurs de la solidarité et de la responsabilité sociale".

La campagne inclut une série d'actions, notamment des campagnes médiatiques et de sensibilisation et des actions sur le terrain, en collaboration avec les commerçants, les producteurs, les associations professionnelles et celles de protection des consommateurs.

ASSURANCE

Convention de coopération entre le bureau de wilaya de NESDA et la CRMA à Constantine

Une convention de coopération a été signée à Constantine entre le bureau de wilaya de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), a-t-on appris, hier, auprès des responsables de cette caisse.

L'objectif premier de cette convention, destinée à renforcer la coopération entre entreprises économiques, et à soutenir les projets émergents en vue de stimuler l'entrepreneuriat et de réaliser le développement durable, est de "renforcer la coopération dans les domaines de l'assurance et garantir un appui aux jeunes entrepreneurs innovants et aux start-ups", a indiqué le directeur régional de la CRMA, Amar Manâa.

Il a précisé que cette coopération ambitionne de "contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques du secteur agricole", à "encourager la création d'entreprises et l'entrepreneuriat", et à "susciter de nouvelles activités".

Le même responsable a ajouté que la conclusion de cette convention "pour trois années" permettra de "soutenir et de stimuler les jeunes entrepreneurs, les micro-entreprises, les start-ups et les agriculteurs en leur fournissant des solutions d'assurance appropriées qui contribuent à réduire les risques liés à leurs activités économiques et en organisant des cours de formation et des ateliers à leur intention".

De son côté, le directeur local de NESDA, Abdelhamid Khelouf, a souligné que la conclusion de cette convention "représente un pas important vers la mise en place d'un environnement d'affaires sûr pour les entrepreneurs, en particulier à la lumière des défis économiques actuels".

Il a également souligné l'importance de la coopération entre les différents acteurs économiques pour soutenir l'investissement agricole et assurer la pérennité des petites entreprises.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

M. Meziane préside une cérémonie en l'honneur des travailleuses et cadres du ministère de la Communication

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a présidé, dimanche à Alger, une cérémonie en l'honneur des travailleuses et cadres du ministère de la Communication, à l'occasion de la Journée internationale des femmes (8 mars), indique un communiqué du ministère.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Meziane a "adressé ses voeux aux femmes travaillant au ministère, leur souhaitant de continuer à se distinguer", précise le communiqué.

Le ministre a, par là même, souligné "le souci constant de promouvoir la place de la femme dans tous les organismes et établissements relevant du ministère de la Communication".

M. Meziane a en outre affirmé que



"tout est mis en œuvre pour créer les conditions permettant au personnel féminin d'occuper les rangs les plus élevés et les responsabilités les plus éminentes au sein de ce département ministériel", conclut la même source.

COLLECTIVITÉ LOCALES

Le wali d'Alger inspecte des sites historiques en cours de restauration et de réhabilitation à Alger

Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi a inspecté, dimanche, des sites historiques en cours de restauration et de réhabilitation dans la commune de Raïs Hamidou, en perspective d'une exploitation touristique et culturelle, a indiqué un communiqué des services de la wilaya. Cette sortie sur le terrain s'inscrit dans le cadre de "la préservation du cachet architectural et histo-

rique qui distingue la capitale, et de la mise en valeur touristique des monuments historiques et culturels", précise-t-on de même source.

A cette occasion, M. Rabehi a inspecté le "Casino de la Corniche" et s'est enquis du projet de réhabilitation de cet édifice de deux étages surplombant le front de mer, qui sera converti en hôtel-restaurant pour une exploitation touristique et éco-

nomique. Dans ce cadre, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le lancement des travaux de restauration et de réaménagement des façades des bâtisses donnant sur la mer, de nettoyer les abords de la RN 11, et de récupérer l'espace attenant à la bâtie pour l'aménager en espace vert". A Bordj Mers Ed Debane El Djedid, sis dans la même commune, le wali d'Alger a écouté

un exposé sur la restauration et l'aménagement du Bordj qui sera converti en restaurant touristique moderne avec vue sur la baie d'Alger, tout en conservant son cachet authentique. M. Rabehi a mis l'accent sur la nécessité de "renforcer les moyens matériels et humains et de travailler suivant un calendrier précis", tout en "respectant les délais de livraison du projet".

POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Zerrouki s'enquiert à Alger de l'opération de réhabilitation de la Grande poste

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a effectué, en compagnie du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, une visite à la Grande poste d'Alger, où il s'est enquis de l'opération de sa réhabilitation, indique dimanche un communiqué du ministère.

Lors de cette visite, le ministre a écouté un exposé sur l'opération de restauration et de réhabilitation de l'édifice de la Grande poste et des établissements annexes, présenté par le bureau d'études composé d'architectes qualifiés et spécialisés dans la restauration des monuments et des sites classés, précise le

communiqué. Les études relatives à l'édifice portent sur quatre phases, dont la première est la réhabilitation de la Grande salle du Musée de la Poste dont les travaux ont été lancés et qui servira, dès sa réception, à l'exposition des timbres-poste émis depuis le recouvrement de la souveraineté nationale, aux philatélistes et au grand public en général.

La deuxième phase concerne les travaux urgents dont les procédures administratives ont été achevées, en prévision de leur lancement prochain par l'entreprise de réalisation, tandis que la troisième phase consiste en la restauration de toutes les structures de la Grande

poste pour préserver sa dimension historique. La quatrième phase est relative au lancement d'un concours intellectuel pour une meilleure exploitation de cet édifice à l'avenir.

En marge de cette visite, M. Zerrouki a rencontré nombreux de philatélistes devant la Grande poste, avec lesquels il a échangé et a pu découvrir les différents timbres exposés. Il a, à cette occasion, décidé de leur consacrer un espace au vu de leur rôle dans la valorisation du patrimoine philatélique algérien, ainsi que des moyens et des initiatives à même de le préserver et d'assurer sa transmission aux générations futures.

PARTIS

Hassani Cherif : "les positions constantes de l'Algérie envers des causes justes dérangent les ennemis"

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abdelaïla Hassani Cherif a souligné samedi soir, dans la wilaya de Constantine que "les positions constantes de l'Algérie envers des causes justes dérangent les ennemis".

Dans une allocution prononcée au Club des avocats, situé à la commune d'Aïn S'mara à l'occasion du F'tour annuel organisé en l'honneur des militants et militantes du parti et qui coïncide avec la célébration de la Journée mondiale de la femme, M. Hassani Cherif a indiqué que l'Algérie défendait et continuait à défendre les causes justes à travers le monde et à

leur tête la cause palestinienne et le droit des peuples à l'autodétermination, suscitant l'inquiétude et le mécontentement de certaines parties.

Dans ce cadre, le président du MSP a ajouté que ces positions constantes ont exposé l'Algérie à des tentatives de diffamation et de pressions de la part de parties extérieures cherchant à porter atteinte à sa stabilité.

Le même intervenant a appelé à consolider le front intérieur et s'armer de conscience pour faire face aux défis actuels.

M. Hassani qui a également appelé la classe politique et la société civile à

soutenir les institutions nationales et à appuyer les orientations judicieuses de l'Etat en matière de politique extérieure, a indiqué que « grâce à la cohésion de son peuple et de ses institutions fortes », l'Algérie est capable de faire face à toute tentative ciblant sa stabilité ou à influencer ses décisions souveraines.

S'agissant de la cause palestinienne, le président du MSP a indiqué que « la position de l'Algérie constitue un prolongement d'une longue histoire de solidarité avec la Palestine concrétisée à travers des positions officielles et populaires reflétant l'engagement constant de l'Algérie à soutenir les droits légitimes des peuples opprimés.

Il a indiqué que la Palestine demeurera une cause centrale pour l'Algérie qui a été toujours au premier rang des pays soutenant le peuple palestinien dans sa lutte pour la liberté et l'établissement de son Etat indépendant.

Le même responsable partisan qui a mis en avant le rôle de la femme algérienne dans le processus du militantisme, l'éducation nationale et le développement, a affirmé que la consolidation de la place de la femme dans la société contribue au renforcement de la nation face aux défis.

APS

BOUIRA

Lancement d'une série de projets de développement

Une série de projets de développement relevant de plusieurs secteurs, dont un chantier de réalisation de 256 logements sociaux, ainsi que des travaux d'aménagement d'importants axes routiers, a été lancée dimanche à Bouira par les autorités locales de la wilaya.

C'est lors d'une visite dans la localité périphérique d'Ouled Bellil, située à la sortie sud de la ville de Bouira, que le wali Abdellkrim Laâmouri a donné le coup d'envoi du premier projet, qui est la réalisation de 256 unités de logement de la formule du logement social.

Sur le site du chantier, M. Laâmouri a donné de fermes instructions aux entreprises en charge du projet pour qu'elles respectent les délais de livraison, ainsi que la qualité et les normes de réalisation de ces logements qui seront construits sur une superficie de plus de 12.000 M2, et pour un montant global de plus de 876 millions de dinars, selon la fiche technique du projet.

Au cours de la visite, le wali Abdellkrim Laâmouri a lancé les travaux d'aménagement du chemin de wi-



laya N 6 reliant la commune d'Ath Laâziz à celle de Taghzout sur une distance de 7 km.

"Le montant alloué à ces travaux est de l'ordre de 82 millions de dinars, pour un délai de quatre mois au lieu de six mois initialement prévus", a expliqué à l'APS le directeur des travaux publics (DTP), Noureddine Gasmi. Un autre projet

(DUAC), Mme Fatma-Zohra Haddadi.

"Ce projet porte l'aménagement de ce boulevard, avec la réhabilitation de la chaussée, des trottoirs, ainsi que, de l'éclairage public, dans un délai ne devant pas dépasser les 4 mois", a précisé Mme Haddadi à l'APS.

Le secteur de l'Education nationale, lui aussi, a bénéficié de nouveaux projets notamment la réalisation d'un groupe scolaire au lieu-dit Ouled Boutoula, dont un délai de 6 mois a été impartie à l'entreprise réalisatrice pour parachever les travaux.

Toujours dans le secteur de l'éducation, quatre classes d'extension réalisées au niveau de l'école primaire Hedjabi Brahim, et quatre autres à l'école primaire Morsli Nadir de la ville de Bouira, ont été inaugurées par le wali.

TÉBESSA

Mise en service prochaine de 5 nouveaux départs pour renforcer l'alimentation en électricité

Cinq nouveaux départs destinés à renforcer l'alimentation en énergie électrique dans la wilaya de Tébessa seront mis en service "prochainement" en prévision de la prochaine saison estivale, a-t-on appris dimanche de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Ces départs dont le taux d'avancement des travaux atteint 70 % se répartissent sur les communes de Boukhadra, d'Ain Zarga, de Bir D'hab, de Chréa et d'El Ma Labiodh, a précisé à l'APS la chargée de communication

de cette direction, Nardjesse Benarafa.

Ces installations permettront à terme d'améliorer la qualité du service public assuré aux citoyens et de remédier à la faiblesse de la tension du courant électrique et aux fréquentes coupures, notamment durant la saison estivale qui enregistre un pic de la consommation, a souligné la même source.

Dans le même contexte, la direction de distribution de l'électricité et du gaz a lancé une vaste opération de

remplacement des lignes électriques aériennes en cuivre dans un souci de protéger le réseau de distribution et d'assurer la continuité de l'opération d'approvisionnement, a indiqué Mme Benarafa.

La même direction œuvre également à créer une nouvelle installation moyenne tension au niveau du transformateur principal de la commune d'El Aouinet pour augmenter la tension électrique dans les communes de Boukhadra, d'Ain Zarga et d'El Aouinet, selon la même source.

BECHAR

L'ADE se dote d'un laboratoire mobile pour les analyses des eaux

La direction de l'Algérienne des eaux (ADE) de Bechar vient de se doter d'un véhicule laboratoire mobile pour la réalisation des analyses des eaux et des recherches spécifiques dans le domaine hydrique à travers les localités ou zones éloignées, a-t-on appris dimanche auprès de

l'entreprise. Ce laboratoire, mis à disposition par la direction-générale de l'ADE, peut, grâce à ses équipements ultramodernes, effectuer en temps réel les opérations d'analyses de la qualité des eaux, surtout celles destinées à l'alimentation en eau potable des populations (AEP), dans les

zones rurales ou éparses de la wilaya, a précisé le responsable du département laboratoire de l'ADE-Bechar, Zoheir Guellati.

Offrant toutes les commodités d'analyses et de recherches comme un laboratoire fixe, il va aussi faciliter les missions d'analyses des eaux destinées aux

chantiers de construction ou dans des sites industriels situés en endroits reculés, a-t-il ajouté.

Auparavant, les échantillons des eaux de ces zones éloignées étaient acheminés jusqu'au laboratoire principal pour analyses, a fait savoir la même source.

JIJEL

Inscription d'un programme de traitement des glissements de terrain survenus sur des axes routiers

Un programme portant sur le traitement des glissements de terrain survenus sur des routes nationales (RN) et autres chemins de wilaya (CW) a été inscrit à l'indicatif de la wilaya de Jijel, au titre du 1er semestre en cours, a indiqué, dimanche, le directeur des travaux publics, Slimane Khelafa.

Le même responsable a précisé que "dans le cadre du traitement des glissements de terrain constatés en plusieurs points de certaines RN et CW, du fait des perturbations climatiques, des appels d'offres viennent d'être publiés dans la presse national pour sélectionner les entreprises qui se verront confier les travaux de re-

mise en état au cours du 1er semestre de l'année en cours".

M. Khelafa a également précisé que parmi les routes les plus touchées figurent la RN 137-B reliant les communes de Ziama Mansouriah et d'Erraguène Souici, la RN 137 entre El Aouana et Selma Benziada, ainsi que la RN 135-B en plusieurs points entre les communes de Taher, de Chehna, de Bouïc Ouled Askeur et de Bouraoui Belhadjef.

La RN 43 (Jijel-Bejaia) sera également l'objet d'un certain nombre d'opérations pour traiter des glissements, notamment dans la partie ouest de la wilaya où l'état de la chaus-

sée représente un danger pour les usagers. Il en est de même pour la RN 77, dans la partie sud de la wilaya, où les opérations de remise en état se sont accompagnées d'actions d'entretenir d'ouvrages d'art, selon la même source.

Pour rappel, les perturbations météorologiques qui avaient affecté la wilaya de Jijel à la fin du mois de janvier ont provoqué des glissements de terrain qui ont entraîné la fermeture de la route nationale 137-B dans son tronçon situé entre Ziama Mansouriah et Erraguène Souici, et occasionné des éboulements sur la RN 43 près du site des Grottes merveilleuses, près de Ziama Mansouriah.

NÂAMA

67.000 hectares de pâturages attribués aux éleveurs

Le Haut-Commissariat pour le développement de la steppe (HCDS) a réservé dans la wilaya de Nâama une superficie de 67.000 hectares de réserves pastorales aux éleveurs, qui seront ouvertes à partir de la mi-mars pour fournir du fourrage pour leur bétail, a-t-on appris, lundi, auprès de cette instance.

Ces espaces pastoraux répartis sur huit communes steppiques de la wilaya, offrent des plantes de l'Atriplex et d'autres types de plantes fourragères destinés aux moutons, a précisé le responsable local du HCDS, Abdelaziz Bougarne.

La gestion de ces espaces steppiques est assurée par l'antenne de la wilaya de Nâama, relevant du Commissariat régional de développement de la steppe, dont le siège est basé à Saïda, afin de les exploiter de manière rationnelle et éviter leur dégradation, notamment par le biais de locations aux éleveurs pour le pâturage de leurs bétails, a fait savoir la même source.

"Cette initiative permettra de fournir du fourrage aux moutons dans ces zones pendant deux mois, ce qui devra contribuer positivement à alléger les charges des éleveurs en matière d'achat d'aliments pour animaux, tout en générant des revenus pour les trésoreries des communes concernées par l'opération", a expliqué le même responsable.

Par ailleurs, le HCDS a lancé, récemment à Nâama, un projet de plantation sur une superficie de 50 hectares dans la région de "Rosfa El-Hamra", dans la commune de Asla, dans le cadre du programme de relance du Barrage vert, en utilisant des plants d'Atriplex provenant des pépinières de la direction à Djelfa, a-t-on indiqué.

EL-OUED

Lancement de la campagne de récolte du maïs jaune (Chambre d'agriculture)

La campagne de récolte du maïs jaune pour l'actuelle saison agricole (2024-2025) a été lancée à El-Oued au niveau d'une exploitation agricole située dans la localité de Bouguessissa relevant de la commune de Hassi-Khalifa (30 km du chef-lieu de la wilaya), a-t-on appris lundi de la chambre locale d'agriculture.

Cette année, les superficies emblavées se répartissent entre 40,5 hectares dédiés à la production de maïs en grain et 33 ha consacrés au maïs fourrager, a précisé le président de la chambre d'agriculture, Djelloul Othmani signalant que la première phase de la campagne de récolte concerne les périodes de maïsculture des communes de Ben Guecha et Hassi-Khalifa, qui représentent 60 % de la superficie total cultivée dans la wilaya.

Le même responsable a souligné que l'expérience de culture du maïs jaune a été menée cette saison dans quatre communes à vocation agricole (Ben Guecha, Hassi-Khalifa, Trifaoui et Guemar), ajoutant que cette initiative, qui a donné des "résultats probants" avec un rendement dépassant les 40 quintaux/hectare, sera généralisée lors de la prochaine saison.

Ce succès est d'autant plus appréciable que cette culture est pratiquée sur des sols sablonneux et des terres agricoles épuisées, sans recours à des engrangements chimiques ou organiques, a-t-il estimé. Grâce à ces résultats, les services de la chambre d'agriculture prévoient établir un programme dans le cadre du plan de vulgarisation agricole pour la prochaine saison, basé sur l'encouragement et l'accompagnement des agriculteurs à s'impliquer dans la culture du maïs jaune, afin d'augmenter les capacités de production de la wilaya, a-t-on indiqué.

La saison de culture du maïs s'étend d'août à décembre, alors que la campagne de récolte débutera cinq mois après les semis, a-t-on encore signalé de même source.

DOMAINE NATIONAL

Plus de 320.000 livrets fonciers délivrés en 2024 (DG)

Les services de la direction générale du Domaine national ont délivré plus de 320.000 livrets fonciers en 2024, enregistrant ainsi une hausse de plus de 16% par rapport à l'année précédente, a indiqué son directeur général, Abderrahmane Khiddi.

Dans une déclaration à l'APS, M. Khiddi a souligné que l'année 2024 a été marquée par une nette amélioration dans la gestion des demandes des citoyens, notamment en ce qui concerne la préparation et la remise des livrets fonciers.

Ainsi, 324.062 livrets fonciers ont été délivrés, soit une progression de 16,57% par rapport à 2023. Selon lui, ce bilan représente 89,34% des demandes reçues par les services du Domaine national à travers les différentes wilayas du pays.

Il a attribué cette performance à l'adoption de plusieurs applications numériques facilitant le travail des conservations foncières. Evoquant le processus de numérisation, M. Khiddi a rappelé que la direction générale du Domaine national a lancé un programme ambitieux visant une numérisation complète des services du Domaine de l'Etat, du cadastre et de la conservation foncière.

L'objectif est d'améliorer la gestion administrative et



le service public, tout en optimisant l'exploitation des biens de l'Etat, afin de favoriser la création de richesse dans le cadre du développement économique du pays.

Dans ce cadre, tous les plans cadastraux nationaux ont été numérisés, ainsi que les documents et archives des conservations foncières. Plus de 27 millions de documents ont ainsi été intégrés dans une base de données couvrant 217 conservations foncières à travers le pays.

2025 : un livret foncier électronique en remplacement du format papier

Par ailleurs, M. Khiddi a

fait état de la mise en place de bases de données exhaustives regroupant des informations sur les propriétaires fonciers, qu'ils soient personnes physiques ou morales, ainsi que des détails sur leurs biens, leur contenu et les droits y afférents.

Grâce à ce processus, plus de 14 millions de propriétés foncières ont été numérisées, a-t-il précisé. Dans l'optique d'améliorer l'accès aux services pour les citoyens et les professionnels, la direction œuvre à la dématérialisation des procédures en permettant, notamment,

le paiement électronique des frais liés aux services fonciers.

A ce titre, M. Khiddi a mis en avant la plateforme numérique "Fada El Djazair", qui offre un accès simplifié aux informations cadastrales et foncières. Ce portail, lancé en mai 2024, propose plus de 6.500 services électroniques et a déjà attiré plus de 1,2 million de visiteurs.

De nouveaux services y seront intégrés afin de réduire les déplacements des citoyens vers les bureaux du cadastre et de la conservation foncière. Dans le prolongement de cette transformation numérique, un livret foncier électronique sera introduit en 2025 sous forme d'une carte électronique contenant toutes les informations sur la propriété foncière et son titulaire.

Ce nouveau format vise à accélérer la délivrance des livrets, renforcer la transparence et la sécurité des transactions foncières et assurer un meilleur suivi des transferts de propriété.

AGRICULTURE

Plus de 77.000 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique depuis 2020 (Arkab)

Plus de 77.000 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique à travers l'ensemble du territoire national depuis 2020, a indiqué jeudi le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies Renouvelables, Mohamed Arkab.

S'exprimant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'institution, Mounir Boudene, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de membres du Gouvernement, M. Arkab a précisé que "les efforts déployés par son département en coordination avec les secteurs concernés ont permis de raccorder 77.242 exploitations agricoles au réseau électrique au niveau national, ce qui témoigne de la capacité des programmes nationaux à atteindre des résultats tangibles".

Le ministre d'Etat a, dans ce contexte, affirmé la détermination du secteur de l'énergie à poursuivre la mise en œuvre du programme national de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique, en fonction des demandes émanant des services du secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, souhaitant que les mesures prises contribuent à l'accélération du rythme de raccordement électrique et à la levée des entraves techniques et administratives dans les différentes wilayas.

Il a, à ce propos, souligné l'importance de ce programme de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique, lancé en 2020 et s'inscrivant dans le cadre des efforts visant à réaliser la sécurité alimentaire.

A une autre question sur le raccordement de certaines localités de M'Sila

au gaz naturel, le ministre a fait savoir que cette wilaya a bénéficié de plusieurs programmes publics visant à approvisionner plus de 40.000 foyers en gaz, avec un coût estimé à 14,9 milliards de dinars, et dont le taux d'avancement a atteint 73%.

Il a, dans ce contexte, indiqué que "bien que nécessitant d'importants budgets, l'Etat lance chaque année de nouveaux programmes de raccordement électrique au profit de différentes wilayas".

Pour ce qui est du raccordement de certains villages d'Ouled Djellal, M. Arkab a fait savoir que la taux de raccordement de cette nouvelle wilaya au réseau gazier avait atteint 64%, assurant que les besoins recensés dans cette wilaya, y compris dans les villages, "seront progressivement pris en charge, en fonction de la disponibilité des enveloppes financières".

FISCALITÉ

Lancement de la plateforme numérique pour l'acquisition de la vignette automobile

La plateforme numérique "QASSIMATOUKA", dédiée à l'acquisition de la vignette automobile, a été lancée ce mercredi, laquelle est accessible via le site qassimatouka.mf.gov.dz ou le portail officiel de la Direction générale des impôts (DGI), indique un communiqué de cette dernière. Le coup d'envoi de cette plateforme a été donné par la Directrice générale des impôts, Amel Abdellatif, en présence de cadres de la DGI, de la Direction générale de la numérisation, de

la digitalisation et des systèmes d'information économiques, relevant du ministère des Finances.

A cette occasion, la première vignette automobile a été délivrée à distance via cette nouvelle plateforme numérique. Le lancement de "QASSIMATOUKA" constitue "une étape importante dans le processus de numérisation des services fiscaux, entrepris par l'administration fiscale, visant à développer des services numériques de haute qualité, tout en garantissant les normes les plus élevées en

matière de sécurité et de performance", précise le communiqué, ajoutant que cette plateforme permet aux propriétaires de véhicules d'acquérir leur vignette en ligne et la télécharger avec le reçu de paiement, en toute simplicité, 24h/24 et 7j/7, en utilisant la carte Edahabia ou la carte interbancaire (CIB).

Cette initiative est "le fruit d'une coopération entre la DGI et plusieurs institutions, dont le ministère des Finances, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de

l'Aménagement du territoire, le ministère de la Poste et des Télécommunications, ainsi que le Groupe d'intérêt économique de la monétisation (GIE monétique) et la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétisation (SATIM)".

La vignette acquise en ligne n'a pas besoin d'être apposée sur le pare-brise du véhicule, mais doit être présentée sous format numérique ou imprimé en cas de contrôle routier, conclut le communiqué.

INDUSTRIE

Organisation de la première rencontre du cluster Fondritech pour examiner les moyens de développement du secteur

La première rencontre nationale du cluster national de l'industrie des fonderies (cluster Fondritech) a été organisée, jeudi au siège du ministère de l'Industrie, dans le but d'examiner les moyens de développer la fonderie et de renforcer son intégration avec les autres filières industrielles, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a été présidée par le chargé du secrétariat général du ministère, Salem Ahmed Zaid, et le directeur général du développement industriel, Bendrimia Said, en présence de représentants de plusieurs ministères et organismes, ainsi que d'un ensemble d'opérateurs économiques, publics et privés, actifs dans ce domaine et les secteurs connexes.

La réunion a également vu la participation des représentants des ministères de la Défense nationale, de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, des Travaux publics et des Infrastructures de base, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ainsi que de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, en sus de plusieurs organismes et entreprises publiques activant dans le secteur, précise la même source.

La rencontre du cluster Fondritech, installé le 4 janvier dernier, vise à "explorer les opportunités de développer l'industrie de la fonderie et de renforcer son intégration avec d'autres filières industrielles, afin de contribuer à la réalisation d'un taux d'intégration locale, à réduire la dépendance aux importations et à soutenir l'exportation", ajoute la même source.

Dans ce cadre, le ministère a souligné que les discussions ont porté sur les défis auxquels fait face l'industrie des fonderies, notamment l'exportation des déchets ferreux et non ferreux et son impact sur la disponibilité des matières premières au niveau local, le manque de main-d'œuvre qualifiée nécessitant un renforcement de la formation dans ce domaine, ainsi que les difficultés d'approvisionnement des usines en produits locaux non exploités.

Il a été également question de "l'absence de normes et de spécifications techniques pour les produits des fonderies et du renforcement de la participation des entreprises nationales dans les appels d'offres publics afin de réduire la dépendance aux produits importés, ainsi que de l'organisation du Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers, sous le patronage du ministère de l'Industrie".

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghribi, a affirmé, dans une allocution lue en son nom par M. Bendrimia, que "la création du cluster national de l'industrie des fonderies s'inscrit dans la stratégie du ministère visant à soutenir les industries lourdes de transformation, à travers le renforcement du partenariat entre les secteurs public et privé, et le développement de clusters industriels spécialisés, ce qui contribue à augmenter la compétitivité et à créer un environnement favorable à l'innovation et à l'investissement".

"Le secteur œuvre à renforcer l'industrie des fonderies pour répondre aux besoins du marché local en pièces de recharge et en équipements industriels, en sus de soutenir les industries de transformation et les infrastructures", a-t-il dit.

Dans ce cadre, le ministère a appelé tous les acteurs industriels à rejoindre ce cluster, afin d'échanger des expériences et renforcer la coopération entre les intervenants du domaine, rappelant ses précédentes initiatives visant à soutenir des clusters professionnels similaires dans les secteurs du fer, de l'acier, de l'aluminium, des structures métalliques et de la fabrication de batteries, outre le lancement de plans pour créer une cellule nationale stratégique pour les producteurs d'acier et d'exploitation minière, afin de renforcer la coordination entre les acteurs industriels et les autorités publiques, et proposer des solutions pratiques pour promouvoir l'industrie nationale".

Le ministère a relevé dans son communiqué "son engagement à collaborer avec différents secteurs ministériels pour soutenir le cluster et l'accompagner dans la réalisation de ses objectifs, ce qui se répercute positivement sur l'économie nationale, à travers l'augmentation de la production locale, la création de nouveaux postes d'emploi et le renforcement de la contribution des industries de transformation au produit intérieur brut (PIB)".

DROITS DE DOUANES

Le Canada dépose plainte à l'OMC contre les Etats-Unis

Le Canada a officiellement déposé plainte devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contre les droits de douanes punitifs de 25% instaurés par l'administration américaine sur l'essentiel de ses produits importés aux Etats-Unis, a confirmé l'organisation.

La veille, l'ambassadrice du Canada auprès de l'OMC basée à Genève, Nadia Theodore, soulignait que "la décision des Etats-Unis ne nous laisse pas d'autre choix", dans un message sur le réseau social LinkedIn.

"J'ai demandé des consultations à l'OMC avec le gouvernement des Etats-Unis au sujet de ses droits de douane injustifiés sur le Canada", a-t-elle écrit. Un responsable de l'OMC a confirmé le dépôt de la plainte, qui fait suite à celle de la Chine, elle aussi soumise à un nouveau régime de tarifs douaniers punitifs. Un outil de prédilection du



président Donald Trump. Le Mexique s'est lui aussi vu imposer des tarifs douaniers de 25%. Le dépôt de la plainte intervient alors que le gouvernement américain a semblé mardi ouvrir la porte à un compromis avec ses deux voisins.

Le secrétaire au Commerce Howard Lutnick, interrogé sur Fox Business, a expliqué avoir "échangé au téléphone

avec les Canadiens et les Mexicains toute la journée" avant d'ajouter: "Le président est à l'écoute (...) Je pense qu'il finira par trouver une solution avec eux".

Selon lui, une décision pourrait intervenir mercredi. Différentes étapes sont prévues par pour régler un différend à l'OMC. En cas de plainte, des consultations sont engagées entre les parties. Si aucun accord n'est trouvé, le plaignant peut demander l'établissement d'un groupe spécial, formé de trois, éventuellement cinq, experts. Les pays peuvent ensuite faire appel de leur décision.

MARCHÉS EN ASIE

L'auto et l'acier à la fête, Hong Kong tiré par l'espoir d'une relance chinoise

Les valeurs automobiles bondissaient à Tokyo et Séoul, le secteur étant provisoirement exempté de taxes douanières américaines visant le Canada et le Mexique, tandis que les places chinoises grimpait dans l'espérance d'une relance économique par Pékin.

À la Bourse de Tokyo vers 03H30 GMT, l'indice vedette Nikkei progressait de 0,82% à 37.726 points et l'indice élargi Topix de 1,48% à 2.750 points.

La Bourse de Séoul s'affichait en hausse de 0,69% et Jakarta gagnait 1,66%.

Les places japonaise et sud-coréennes étaient portées par la forte performance des valeurs automobiles, comme Nissan (+1,63%), Honda (+2,65%), Mitsubishi (+1,52%), Hyundai Motor (+1,13%) et Kia (+1,98%).

La monnaie japonaise s'affaiblissait à nouveau, à 149,25 yens pour un dollar: "cela constitue un soutien

pour les actions des groupes exportateurs" nippons, estimaient les experts de Tokai Tokyo.

Dans le sillage des aciéristes européens, les titres des sidérurgistes à Tokyo et Séoul grimpait de concert: Japan Steel Works s'en volait de 14%, Nippon Steel gagnait près de 2%, Hyundai Steel prenait 10% en cours d'échanges, tandis que ses compatriotes sud-coréens SeAH Steel et Dongyang Steel Pipes flambeaient de presque 20%.

A l'origine de cette euphorie: la Chine a annoncé mercredi son intention de réduire la production de son immense industrie sidérurgique afin de remédier aux surcapacités --de quoi augurer un amoindrissement des ventes massives d'acier bon marché chinois à travers le globe.

Vers 03H30 GMT à Hong Kong, l'indice Hang Seng grimpait de 2,63% à 24.213,87 points. L'indice

composite de Shanghai gagnait 0,76% et celui de Shenzhen 1,38%. Les marchés scruteront une conférence de presse qui doit réunir jeudi les principaux responsables de la politique économique chinoise, en marge de la session annuelle du Parlement.

Le rendement des obligations d'Etat japonaises à 10 ans a atteint 1,5% jeudi pour la première fois depuis juin 2009 selon Bloomberg, signe d'un moindre appétit des investisseurs. Les cours du pétrole reprenaient leur souffle après être tombés mercredi à des niveaux plus vus depuis fin 2021, après une hausse des stocks américains aggravant les craintes d'une offre surabondante, déjà attisées par l'Opep+. Vers 03H30 GMT, le baril de WTI américain gagnait 0,68% à 66,76 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,66% à 69,75 dollars.

FACE À L'ENVOLÉE DES PRIX

Le Japon met aux enchères du riz tiré de ses réserves stratégiques

Le gouvernement japonais a débuté hier une rare vente aux enchères de grains tirés de ses réserves stratégiques de riz, constituées pour répondre aux situations d'urgence, afin de contrer la flambée persistante des prix de cet aliment de base dans le pays. Face à une demande plus forte et sur fond d'importantes perturbations des circuits commerciaux, le prix du riz a bondi depuis l'été 2024.

Les prix du riz ont encore enregistré une envolée record de 71,8% sur un an en janvier, selon les chiffres officiels.

Pour enrayer cette tendance, le gouvernement japonais a annoncé mi-février avoir décidé de débloquer ses réserves

stratégiques de riz, en mettant jusqu'à 210.000 tonnes sur le marché - dont une grosse partie est mise ce lundi aux enchères.

"Il s'agit d'une situation très anormale", a déclaré lundi Taku Eto, le ministre de l'Agriculture, devant le Parlement. La flambée des prix découle de facteurs complexes, dont une demande accrue - avec les achats paniques déclenchés en août par un avertissement au "mégaséisme", et la mauvaise récolte 2023 (consommée l'an dernier, donc) pénalisée par de fortes chaleurs, ce qui a réduit l'offre.

Facteur aggravant du problème, certains négociants ont tenté de faire du profit en attendant le moment opportun pour vendre

leurs stocks de riz, selon les autorités. Le ministère de l'Agriculture devrait désigner d'ici mercredi les candidats retenus pour l'achat de 150.000 tonnes de riz, et les stocks mis aux enchères devraient être disponibles dans les magasins d'ici la fin du mois de mars.

"En éliminant les zones engorgées du réseau de distribution, nous espérons soulager les difficultés des consommateurs", a ajouté M. Eto. Le ministère a indiqué qu'il prévoyait également de libérer un autre lot de 60.000 tonnes de riz, si nécessaire, pour soulager les consommateurs.

Le Japon - qui stocke actuellement environ un million de tonnes de riz pour

des situations d'urgence - avait promulgué dès 1995 une loi pour constituer des stocks stratégiques de riz, après qu'une très mauvaise récolte de riz deux ans plus tôt a poussé les consommateurs à se ruer dans les supermarchés.

Mais jusqu'à récemment, ces réserves gouvernementales ne pouvaient être débloquées qu'en cas de grave perte de récolte ou de catastrophe. Les nouvelles règles permettent d'y recourir aussi si la distribution s'enraye et peine à répondre aux besoins. Le Japon avait déjà recours à ces réserves, mais c'est la première fois qu'il les débloque en raison de tensions sur les prix et de perturbation dans la distribution.

FMI

Le président argentin veut un accord pour "exterminer" l'inflation

Le président argentin Javier Milei estime qu'un nouvel accord avec le Fonds monétaire international (FMI) permettra d'assainir les comptes de la Banque centrale argentine et d'"exterminer" l'inflation.

M. Milei a expliqué que l'argent que l'Argentine pourrait obtenir du Fonds serait utilisé pour annuler la dette du Trésor national envers la Banque centrale de la République argentine (BCRA) afin de restaurer ses actifs et "d'exterminer l'inflation", dans un article publié samedi dans le quotidien La Nación.

Selon le président, plus les actifs de la BCRA sont entamés, plus le niveau des prix augmente, et il est donc essentiel de les restaurer pour que "l'inflation ne soit plus qu'un mauvais souvenir".

L'article a été publié après que le ministre des Finances Luis Caputo a précisé vendredi que le nouveau programme du FMI a été défini "avec les responsables" de l'organisation, et qu'il doit maintenant être soumis à son conseil d'administration pour approbation finale.

Jeudi, le FMI avait déclaré que les négociations avec l'Argentine "se poursuivent de manière constructive" mais "qu'elles font toujours l'objet de discussions dans le cadre du dialogue en cours", selon sa porte-parole Julie Kozack.

Le gouvernement argentin espère conclure le nouvel accord au cours des quatre premiers mois de l'année et, bien qu'aucun chiffre officiel n'ait été publié, les médias locaux estiment qu'il s'agira d'un montant d'environ 10 milliards de dollars.

L'Argentine connaît l'un des taux d'inflation les plus élevés au monde, encore 84,5% en janvier en glissement annuel.

Mais depuis l'arrivée au pouvoir du président ultra-libéral, le pays a connu une forte baisse de la hausse des prix à la consommation, qui est passée de 211,4% en 2023 à 117,8% en 2024.

MONNAIES

L'euro progresse légèrement avant la réunion de la BCE

La perspective d'une baisse des taux de la Banque centrale européenne (BCE) ne fait pas retomber l'euro, qui se maintient après son escalade face au dollar depuis lundi, poussé par les prévisions de dépenses budgétaires de l'UE.

La monnaie unique progressait dans la matinée de 0,12% face à la devise américaine, à 1,0802 dollar, son plus haut niveau depuis novembre dernier, et perdait 0,100% face à la livre, à 83,85 pence pour un euro.

Lors de la réunion de la BCE, le marché s'attend à "une baisse des taux de 0,25 point, ce qui ramènerait le taux principal de refinancement à 2,5%", expliquent les analystes. A plus long terme néanmoins, les perspectives en matière de taux sont moins claires.

Avant l'annonce de plusieurs plans d'investissement en Europe, "le marché s'attend à ce que la BCE réside activement aux pressions inflationnistes et fixe le taux d'intérêt réel de l'euro à un niveau plus élevé que prévu", ce qui favoriserait davantage encore la hausse de la monnaie unique, soulignent les analystes.

Pour l'heure, le "chaos dans la politique douanière américaine se poursuit", et rend le cours du dollar particulièrement imprévisible. Une première exemption temporaire sur le secteur de l'automobile avec le Canada et le Mexique a été accordée par Donald Trump et "le président est ouvert à la possibilité d'autres exemptions", a assuré la porte-parole de la Maison Blanche.

APS

SIDI BEL ABBES

Remise de 75 décisions de concession par conformité aux agriculteurs (Direction)

Pas moins de 75 décisions de concession par conformité ont été remises, mardi, à des agriculteurs dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, dans le cadre des efforts pour régulariser les terres agricoles afin de les exploiter avec un titre légal, a indiqué le wali Kamel Hadji.

Le wali a précisé qu'en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la prise des mesures nécessaires pour régulariser les terres agricoles, selon la circulaire ministérielle conjointe datée du 29/11/2022, qui détermine les modalités et les délais de régularisation des terres aménagées, 75 décisions de concession par conformité ont été remises, sur un total de 1.215 décisions à finaliser avant la fin du mois, conformément au décret exécutif n° 21-432 du 04/11/2024.

Le responsable a ajouté que cette opération s'inscrit parallèlement aux efforts de l'Etat pour promouvoir le secteur agricole à travers divers dispositifs de soutien aux moyens de production, ainsi qu'à travers la surveillance technique, depuis les autorisations de forage des puits jusqu'au raccordement au réseau électrique, soulignant que cela vise à renforcer l'autosuffisance et à garantir la sécurité alimentaire.

Pour rappel, fin janvier dernier,



51 décisions de concession par conformité ont été remises dans la wilaya de Sidi Bel Abbès pour l'exploitation des terres agricoles, en plus de 18 contrats de transformation du droit d'usage en droit de concession au bénéfice des agriculteurs de la région, sachant que 168 autres décisions, déjà finalisées, seront bientôt remises à leurs bénéficiaires.

Par ailleurs, la superficie totale des dossiers régularisés dans le cadre de la conformité a atteint 21.000 hectares, tandis que plus de 4.000 hectares de terres agricoles ont été récupérés après la résiliation de plusieurs contrats de concession, dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole dans la wilaya.

PRODUCTION DE LÉGUMES SOUS SERRES À ORAN Augmentation des superficies et de la production

La Direction de l'Agriculture de la wilaya d'Oran enregistre une augmentation des superficies dédiées à la culture des légumes sous les serres plastiques, au cours des trois dernières saisons agricoles, ce qui a permis d'atteindre une production abondante, a-t-on appris, jeudi, de ces services.

Les superficies cultivées en légumes sous serres connaissent une hausse d'année en année dans la capitale de l'Ouest du pays (Oran), atteignant 56,58 hectares pendant la saison 2022-2023, contre 70,32 hectares l'année précédente, a souligné à l'APS Khadija Khediri, responsable des cultures maraîchères et des légumes secs à la Di-



rection des services agricoles. Il est prévu d'allouer presque la même superficie pour la saison agricole 2024-2025, sachant que le travail de plantation a déjà fait de grands progrès, avec 67,28 hectares plantés à ce jour et les travaux se poursuivent jusqu'à la fin

du mois, a ajouté Mme Khediri. Dans ce contexte, la même responsable a indiqué que la culture des légumes sous serres est présente dans toutes les zones agricoles de la wilaya et suscite un grand intérêt de la part des agriculteurs, car elle génère un rendement

élevé comparé à la culture en plein champ. La production de légumes devra augmenter, cette saison, avec une prévision de récolte de 59,586 quintaux, soit un rendement de 848 quintaux par hectare, tandis que la production de l'année précédente était de 54,666 quintaux pour différentes variétés de légumes, selon la même source. La culture de la tomate sous serre occupe la première place parmi les légumes en termes de surface et de production, avec une prévision de production de 52,360 quintaux de tomates, très demandées sur les marchés, avec un rendement de 1.000 quintaux par hectare, a précisé la même responsable.

CHLEF

Mise en service de 30 transformateurs électriques

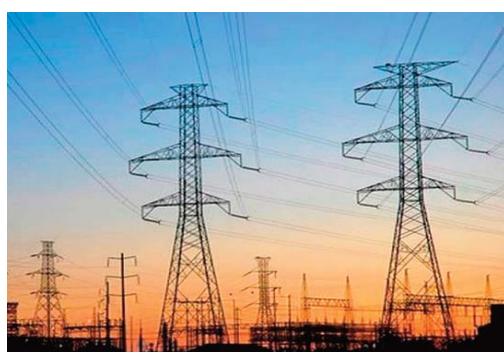
Trente (30) nouveaux transformateurs électriques ont été en service au niveau de zones reculées de plusieurs communes de la wilaya de Chlef, au titre de l'exercice en cours (2025), a rapporté, samedi, un communiqué de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

La mise en service de ces transformateurs électriques vise à garantir la qualité et la continuité du service de distribution de l'énergie électrique tout au long de l'année, notamment durant les périodes enregistrant des pics de

consommation énergétique, est-il ajouté dans le même communiqué. Inscrite dans le cadre de la mise en œuvre du programme 2025, cette opération permettra d'améliorer les prestations énergétiques et d'éviter les perturbations dans l'approvisionnement en électricité et de couvrir la demande croissante en la matière, selon la même source. Par ailleurs, il est souligné dans le document l'affection d'une enveloppe de 230 millions de DA pour la réalisation de 30 autres transformateurs électriques de moyenne tension et de 20 km de

lignes électriques de basse et moyenne tension, en vue de renforcer le réseau de distribution électrique à travers la wilaya.

Il est également fait état de la mise en place, par la direction de distribution de l'électricité et du gaz, à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, d'un plan spécial prévoyant des mesures exceptionnelles pour le renforcement du programme des permanences. Il s'agit de la mobilisation de la totalité des équipes des six secteurs de la wilaya et des équipes d'intervention des 10 agences com-



mmerciales locales, outre la mise au point d'un calendrier de permanence pour les entreprises contractuelles afin d'assurer une intervention immédiate en cas de nécessité, selon le même communiqué.

APS

AGRICULTURE

L'opération de conformité des terres mises en valeur prolongée au 15 juin 2026 (JO)

L'opération de conformité des terres mises en valeur a été prolongée jusqu'au 15 juin 2026, en vertu d'un arrêté interministériel publié au dernier numéro du Journal officiel (JO) n° 14. Cet arrêté a été signé le 26 février dernier par le ministre des Finances, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que le ministre de l'Hydraulique.

Selon cet arrêté, "l'opération de conformité des terres mises en valeur doit être clôturée dans un délai n'excédant pas 18 mois, à compter de la date du 15 janvier 2025". Ainsi, ce texte modifie l'arrêté interministériel du 29 novembre 2022 fixant les modalités et les délais de conformité des terres mises en valeur et stipulant que l'opération de conformité des terres mises en valeur doit être clôturée dans un délai n'excédant pas 24 mois, à compter de la date de la publication de l'arrêté au JO le 15 janvier 2023.

Cette opération concerne les terres mises en valeur effectivement et avec justificatifs avant le 24 novembre 2021 (date de publication de l'arrêté interministériel fixant les modalités et procédures d'attribution des périmètres à mettre en valeur dans le cadre de la concession) et celles n'ayant pas fait l'objet de contentieux particuliers ou de conflits inter-exploitants.

La demande de mise en conformité accompagnée d'un dossier doit être déposée par l'intéressé au niveau de la direction des services agricoles de wilaya, contre accusé de réception. Les dossiers de mise en conformité seront examinés par une commission instituée auprès du wali territorialement compétent et qui est chargée notamment de s'assurer de l'état d'exploitation de la parcelle de terrain, objet de mise en conformité et des investissements réalisés, de vérifier la nature juridique de la parcelle de terrain et son origine et de valider la superficie de la parcelle de terrain devant faire l'objet de mise en conformité.

Suite à l'examen du dossier, le directeur des services agricoles (DAS) de la wilaya procède, sur sa proposition, à l'établissement d'un arrêté d'octroi de la concession au titre de la mise en conformité, selon le même texte, qui souligne que cet arrêté est soumis au wali pour signature. Après quoi, le bénéficiaire de la concession au titre de la mise en conformité, est invité à signer le cahier des charges, au niveau de la direction de l'Office national des terres agricoles de wilaya. Les services de la direction du Cadastre et de la conservation foncière de wilaya sont tenus de procéder à la publication de l'acte de concession, dans un délai n'excédant pas huit jours, à compter de la date de son dépôt par la direction des Domaines de wilaya, selon le même texte.

MOZAMBIQUE

Le cyclone Jude touche terre, le troisième de la saison

Le cyclone Jude a touché lundi matin le nord du Mozambique avec des rafales atteignant 195 km/h, a annoncé l'Institut national de météorologie (Inam), devenant le troisième cyclone à frapper ce pays d'Afrique australe cette saison.

Le cyclone tropical est arrivé "sur la partie continentale du Mozambique aujourd'hui (lundi) dans la matinée par le district de Mossuril, dans la province de Nampula, avec des vents moyens de 140 km/h et des rafales atteignant 195 km/h", indique un bulletin de l'Inam. Il s'agit du troisième cyclone à toucher cet Etat en quelques mois.

Chido, après avoir dévasté Mayotte en décembre, avait causé la mort d'au moins 120 personnes au Mozambique et détruit près de 120.000 habitations, selon l'Institut national de gestion des catastrophes (INGD).

Dikeledi, mi-janvier, avait entraîné le décès d'au moins cinq personnes et détruit près de 3.500 logements.

"Au cours des pro-



chains jours, Jude devrait s'affaiblir en transitant sur les terres, et devrait circuler à proximité de la frontière entre le Mozambique et le Malawi", estime le Centre

météorologique régional spécialisé cyclones (CMRS) de La Réunion. Il "devrait ressortir dans le Canal du Mozambique d'ici mercredi ou jeudi". Jude pourrait alors

connaître un regain avec une nouvelle phase d'intensification, tout en se dirigeant vers le sud-ouest en direction de Madagascar", prévient le CMRS.

GUATEMALA

Près d'un millier d'évacuations après l'éruption d'un volcan

Près d'un millier de personnes ont été évacuées lundi matin au Guatemala après une nouvelle éruption du volcan de Fuego, ont indiqué les services de Protection civile. Situé à environ 35 kilomètres au sud-ouest de la ville de Guatemala, la capitale, le volcan a intensifié la veille son activité avec des jets de lave, de cendres et de roches.

"Par mesure de prévention, environ 125 familles, soit quelque 900 personnes, ont commencé à être évacuées" du hameau El Porvenir, dans la municipalité d'Alotenango, a déclaré aux journalistes Juan Laureano, porte-parole de la Conred, l'organisme national de gestion des catastrophes. L'état d'alerte a été déclaré par les autorités dimanche soir afin de maintenir "une communication

constante avec les maires et les gouverneurs" des zones proches du volcan et de "coordonner les actions de prévention" face à l'éruption, selon un communiqué de la Conred.

Le gouvernement a également suspendu les activités scolaires à Alotenango et fermé une route qui traverse le village et relie le sud du pays à la ville coloniale d'Antigua, principal site touristique du Guatemala et classée Patrimoine Culturel de l'Humanité par l'Unesco depuis 1979.

Le 3 juin 2018, le volcan de Fuego, haut de 3.763 mètres, avait déjà provoqué une coulée de matériaux en fusion qui avait dévasté la communauté de San Miguel Los Lotes et une partie de la route à Alotenango, faisant 215 morts et un nombre similaire de disparus.



ESPAGNE

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue international lié à une organisation marocaine criminelle



La police espagnole a démantelé à Marbella dans le sud de l'Espagne un réseau de trafic international de stupéfiants ayant des liens avec une organisation marocaine spécialisée

dans le trafic de drogues et le crime organisé, a annoncé le site officiel du ministère de l'Intérieur espagnol.

Cinq membres de ce réseau proche de la Mocro Maffia ont

été arrêtés sur le parking d'un centre commercial de Marbella alors qu'ils transféraient de la drogue dans une camionnette dans laquelle une cargaison de 759 paquets de cocaïne pesant 873 kilos ont été saisis, a précisé le site officiel du ministère de l'Intérieur.

De plus, 5.690 euros en espèces, 12 téléphones portables (dont certains cryptés) et trois véhicules haut de gamme ont été également saisis. Les narco-trafiquants ont été présentés devant le juge compétent qui a ordonné leur placement en détention provisoire, a précisé la même source. Leur arrestation fait suite à une enquête qui a démarré en août 2024, en collabora-

ration avec le bureau de la Drug Enforcement Administration (DEA) des Etats-Unis, selon la même source. Les enquêteurs soupçonnaient une organisation criminelle d'introduire de grandes quantités de cocaïne en Espagne depuis l'Equateur via le port d'Algésiras.

Après une surveillance des activités du réseau, ils ont réussi à mettre la main sur une cargaison arrivée dans le port andalou en provenance de ce pays. Les investigations ont permis aussi d'identifier les personnes chargées de réceptionner la cargaison en Espagne et de découvrir qu'ils sont membres d'une organisation criminelle liée à la Mocro Maffia, très active à Ma-

laga. La police a, en outre, émis trois mandats d'arrêt internationaux à l'encontre de certains membres de l'organisation criminelle, dont l'un de ses dirigeants, en charge la logistique opérationnelle. Cette opération a été menée avec le soutien d'EUROPE et de l'Union européenne, selon la même source. Le Maroc est souvent cité quand il s'agit de trafic de drogue vers l'Europe. En février dernier, des agents de la Garde civile espagnole avaient découvert un tunnel dans la zone industrielle de Tarajal à Ceuta, qui aurait été utilisé pour faire entrer de la drogue dans la ville autonome depuis le Maroc.

APS

ARGENTINE

Le président Milei décrète trois jours de deuil national après des inondations meurtrières

Le président argentin, Javier Milei, a décreté trois jours de deuil national après des inondations meurtrières qui ont frappées le pays, a annoncé dimanche son bureau.

"Tous les domaines du gouvernement national continueront à se consacrer (...) à l'assistance aux sinistrés en ce moment dououreux pour tous les Argentins", a écrit la présidence dans un communiqué.

Au moins 16 personnes sont mortes et plusieurs dizaines sont portées disparues dans la ville portuaire de Bahia Blanca, en raison d'inondations aussi violentes que soudaines provoquées par une tempête vendredi, ont annoncé dimanche les autorités.

Les inondations ont causé pour environ 370 millions d'euros de dégâts, a indiqué, de son côté, le maire de la ville, Federico Susbielles.

Les autorités locales ont également reçu plus de 100 signalements de personnes disparues à la suite de la tempête qui s'est abattue sur cette ville, qui abrite l'un des principaux ports d'Argentine, à 600 km au sud de Buenos Aires.

ETATS-UNIS

Plusieurs blessés dans le crash d'un petit avion en Pennsylvanie

Un petit avion s'est écrasé dimanche après-midi dans le comté de Lancaster en Pennsylvanie (est), faisant "plusieurs" blessés, ont rapporté les médias.

L'avion, un monomoteur, transportait cinq personnes, a indiqué la Federal Aviation Administration (FAA), qui a dit enquêter sur cet accident.

L'avion venait de décoller de l'aéroport de Lancaster, au nord du lieu du crash, à environ 15h30 (GMT -4), et se dirigeait vers Springfield, dans l'Ohio.

Le crash survient après une collision aérienne en janvier entre un avion de ligne et un hélicoptère militaire près de la capitale Washington, qui avait fait 67 morts.

Suite à cette collision, une série d'accidents de petits avions a été enregistrée à travers les Etats-Unis, dont un en Philadelphia, qui a fait sept morts, et un autre en Alaska (10 morts).

SOUK AHRAS

Réception "septembre prochain" de l'Institut de formation paramédicale (responsable)



L'Institut de formation paramédicale en cours de réalisation dans la ville de Souk Ahras sera réceptionné "au cours du mois de septembre prochain", a-t-on appris jeudi auprès du Directeur de wilaya de la santé. Cette structure permettra à terme de former le personnel paramédical nécessaire pour l'encaissement des établissements sanitaires publics de sorte à contribuer à l'amélioration des prestations assurées aux malades, a précisé dans une déclaration à l'APS M. Khemissi Ouardjili.

Une enveloppe financière d'un (1) milliard DA a été mobilisée pour la réalisation de cet Institut dont les travaux ont été lancés en août 2024, selon le même cadre qui a précisé que la capacité d'accueil de l'établissement est de 800 stagiaires dont 300 internes. L'Institut assurera, a-t-il ajouté, une formation de haut niveau dans les diverses spécialités infirmières, d'aides-soignants et de manipulateurs d'équipements médicaux de sorte à garantir des services sanitaires de qualité.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Nouveau matériel médical pour deux établissements hospitaliers (responsable)



Deux établissements hospitaliers de la ville de Bordj Bou Arreridj ont été dotés de nouveau matériel médical mis en service, a indiqué mardi le directeur de la santé de la wilaya, Ahmed Djemaï. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'un endoscope a été ainsi acquis sur budget de la direction de la santé et mis en service à l'Etablissement hospitalier spécialisé des urgences médicochirurgicales Ahmed Benabid. Cet équipement permettra aux médecins de réaliser de multiples interventions en effectuant d'infimes incisions sans grandes douleurs pour le patient et rapidement guérissables, a relevé le même responsable. L'Etablissement public hospitalier Lakhdar Bouzidi a bénéficié de son côté d'équipements pour le laboratoire d'anatomie pathologique qui lui permettront de réaliser des analyses cytologiques pour les malades de toute la wilaya, étant la seule structure du genre à Bordj Bou Arreridj, a-t-on indiqué. Le secteur de la santé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj a bénéficié dernièrement de nouvelles structures, dont une maison du diabète, une clinique de pédiatrie, un établissement pour enfants inadaptés mentaux et de cinq nouvelles salles de soins pour des villages des communes de Tassameurt et d'El Hamadia, rappelle-t-on.

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX

4 interventions délicates en chirurgie orthopédique effectuées à l'hôpital de Souk Ahras

Quatre interventions délicates en chirurgie orthopédique recourant à des techniques très développées ont été effectuées mardi à l'hôpital régional Kaarar-Sebti de Souk Ahras dans le cadre du programme de jumelage entre cet établissement et le Centre hospitalo-universitaire d'Annaba.



Dans une déclaration à l'APS à l'occasion, le directeur de l'hôpital régional Kaarar-Sebti, Nabil Rafaï, a précisé que ces opérations réalisées au service de chirurgie orthopédique ont porté sur la pose de prothèse totale de hanche au profit de patients souffrant de problèmes articulaires dus à divers accidents.

Un staff médical du CHU d'Annaba dirigé par le professeur Mohamed Cherif Bensaada a supervisé ces interventions au côté d'un staff de mé-

decins et de paramédicaux de l'hôpital de Souk Ahras, selon la même source.

Cette coopération permet d'effectuer à Souk Ahras des interventions délicates exigeant des compétences médicales développées, a ajouté M. Rafaï qui a estimé que cela est bénéfique pour les malades locaux et pour atténuer la pression sur les établissements sanitaires spécialisés.

Le Pr. Bensaada a considéré de son côté que cette coopération est "un pas important dans le domaine des

échanges d'expérience afin de développer la qualité des soins sanitaires et offrir aux citoyens des solutions thérapeutiques développées".

Depuis 2023, plusieurs interventions dans diverses spécialités ont été effectuées à l'hôpital régional Kaarar-Sebti au titre des conventions de jumelage passées avec des CHU de l'Est du pays pour la prise en charge des malades de la wilaya et leur éviter les déplacements sur de longues distances, a-t-on rappelé.

ALGER

Le CHU Mustapha Pacha se dote de nouveaux services médicaux

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Pacha à Alger s'est vu renforcé par de nouveaux services médicaux, inaugurés et mis en service, samedi, par le ministre de la Santé, M. Abdellah Saihi.

Lors de sa visite au CHU, qui a été l'occasion de suivre le déroulement des activités et de s'enquérir des prestations et services médicaux prodigués au sein de l'hôpital, le ministre a procédé à l'inauguration du Service d'imagerie médicale et de radiologie après sa rénovation complète et son équipement en matériel moderne fonctionnant grâce à l'intelligence artificielle.

Ce Service dispose désormais, entre autres, de trois scanners, d'un appareil de radiographie, de trois échographes et de deux appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM).

M. Saihi a également inauguré l'Unité d'endoscopie du service de pneumologie, dotée d'équipements médicaux



modernes, ainsi que le Service de gynécologie-obstétrique, qui a bénéficié de l'aménagement de toutes ses unités.

Il a, en outre, inauguré le Service des urgences chirurgicales, rénové et doté d'équipements de pointe numériques, afin d'améliorer la prise en charge des patients.

A cette occasion, le ministre a souligné que ces réalisations constituent "un bond qualitatif" en matière de développement de

la formation médicale, mettant en avant les efforts de l'Etat pour améliorer le niveau des prestations sanitaires et assurer une prise en charge optimale des patients, en allouant les enveloppes et les affectations financières nécessaires à cet effet. Les efforts de l'Etat visant à garantir une meilleure prise en charge des patients concernant l'ensemble des établissements de santé à travers le territoire national, en les dotant "des équipements médicaux nécessaires, conformes aux avancées scientifiques et technologiques mondiales", a assuré le ministre. M. Saihi a précisé que cette opération "s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation du secteur de la santé, qui connaît un développement notable à tous les niveaux de ses établissements et structures", soulignant que cette évolution aura "un impact positif sur la prise en charge des patients".

PALESTINE

Le ministère palestinien de la Santé condamne la prise d'assaut d'un hôpital à El-Khalil par les forces d'occupation sioniste

Le ministère palestinien de la Santé a condamné, dimanche dans un communiqué, la prise d'assaut de l'hôpital Al-Ahli à El-Khalil par les forces d'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.



Le ministère a déclaré que cette violation s'ajoute à la série de violations quotidiennes et croissantes de l'occupation sioniste contre le système de santé palestinien, ce qui est

contraire au droit international. Il a renouvelé ses appels à la communauté internationale et aux institutions et organisations internationales de défense des droits de l'Homme

pour qu'elles protègent d'urgence toutes les composantes du secteur palestinien de la santé contre les violations répétées de l'occupation sioniste.

Au cours de cette

dernière violation, les forces d'occupation sionistes ont notamment saisi les appareils d'enregistrement des caméras du département de sécurité de l'hôpital Al-Ahli.

ROUGEOLE

Deux morts et plus de 200 cas en pleine épidémie aux Etats-Unis

Une épidémie de rougeole dans le sud-ouest des Etats-Unis a tué deux personnes et en a infecté près de 230, selon les derniers chiffres publiés vendredi, incitant les autorités sanitaires fédérales à émettre un avertissement aux voyageurs et aux professionnels de santé. Le Texas a signalé vendredi 198 cas et le Nouveau-Mexique 30. Chacun de ces deux Etats a confirmé un décès. Les deux personnes concernées n'étaient pas vaccinées. Les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), principale agence sanitaire fédérale, ont classé ces décès comme liés à la rougeole.

"D'autres cas sont attendus, car cette épidémie continue de s'étendre rapidement", ont prévenu les CDC dans un avis du réseau d'alerte sanitaire destiné aux professionnels de

santé, aux responsables de la santé publique et aux voyageurs potentiels.

La rougeole est une maladie très contagieuse qui se propage par les gouttelettes respiratoires et reste dans l'air jusqu'à deux heures après qu'une personne infectée a quitté une zone.

La maladie provoque de la fièvre, des symptômes respiratoires et une éruption cutanée, mais elle peut aussi entraîner des complications graves, notamment une pneumonie, une inflammation du cerveau et la mort. La vaccination reste la meilleure protection.

Le vaccin contre la rougeole, obligatoire pour les enfants de 12 mois et plus, confère une immunité à vie de 93% après une dose et de 97% après deux doses. Mais les taux de vaccination sont en baisse aux Etats-Unis, en

particulier depuis que la pandémie de Covid-19 a alimenté une vague de désinformation sur les vaccins. Les CDC recommandent un taux de vaccination de 95% pour assurer l'immunité collective, mais la couverture nationale chez les enfants en âge préscolaire était tombée à 92,7% en 2023-2024. Aujourd'hui ministre de la Santé de Donald Trump, Robert Kennedy Jr. a passé des décennies à établir un lien fallacieux entre l'autisme et les vaccins contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, ce qui est totalement démenti par la recherche scientifique. Depuis que l'épidémie de rougeole a pris de l'ampleur, il a relativement assoupli sa position. Avant cette épidémie, le dernier décès lié à la rougeole aux Etats-Unis remontait à 2015.

AIDE HUMANITAIRE

L'ONU débloque 110 millions de dollars pour compenser le déficit

L'ONU a débloqué 110 millions de dollars de son fonds d'aide d'urgence (Cerf) pour compenser "la baisse précipitée" des montants consacrés à l'aide humanitaire dans le monde, indique un communiqué rendu public jeudi et repris par des médias. Ces fonds d'urgence doivent "renforcer l'assistance vitale dans 10 des crises les plus sous-financées et négligées au monde, en Afrique, Asie et Amérique latine", souligne la même source.

Un tiers du montant total ira au Soudan, qui connaît

actuellement la pire crise humanitaire dans le monde, ainsi qu'au Tchad voisin qui accueille d'innombrables réfugiés ayant fui les combats chez le voisin soudanais.

"Pour les pays éprouvés par les conflits, le changement climatique et les turbulences économiques, des coupes budgétaires brutales ne signifient pas pour autant que les besoins humanitaires disparaissent", a souligné Tom Fletcher, le secrétaire général adjoint pour les affaires humanitaires et coordinateur des

succours d'urgence de l'ONU. Les fonds débloqués jeudi, "renforceront également la réponse humanitaire en Afghanistan, en République centrafricaine, au Honduras, en Mauritanie, au Niger, en Somalie, au Venezuela et en Zambie", poursuit le communiqué.

L'argent doit aussi servir à protéger les populations les plus vulnérables aux chocs climatiques. En 2025, plus de 300 millions de personnes vont dépendre de l'aide humanitaire "mais le financement

diminue chaque année", et "devrait tomber à un niveau historiquement bas cette année". L'ONU rappelle dans son communiqué qu'elle a estimé à 45 milliards de dollars les besoins dans l'humanitaire pour venir en aide à 185 millions des personnes les plus vulnérables prises dans des crises dans le monde entier. "A ce jour, seulement 5% de ce financement a été reçu, laissant un déficit de plus de 42 milliards de dollars", insiste le texte, alors que le premier trimestre de l'année sera bientôt écoulé.

OUGANDA

Trois nouveaux cas d'Ebola confirmés

Trois nouveaux cas du virus Ebola ont été recensés en Ouganda, portant le total à 12 depuis le début de l'épidémie fin janvier, a annoncé jeudi l'agence sanitaire de l'Union africaine (Africa CDC).

"Il y a un nouveau cluster qui a été identifié" avec trois cas confirmés et deux autres probables, a affirmé par visioconférence le docteur Ngashi Ngongo, chef de cabinet de l'Africa CDC, dont le siège se trouve à Addis Abeba, en Ethiopie.

Soixante-neuf personnes ont été identifiées comme des contacts et "tous font actuellement l'objet d'un suivi", a poursuivi M. Ngongo. L'Ouganda est confronté depuis fin janvier à une nouvelle épidémie du virus Ebola, qui a fait deux morts, un enfant de quatre ans et un infirmier.

Selon l'Africa CDC, cinq districts du pays sont touchés. Cette épidémie, de la souche Ebola-Soudan, pose un "défi très important", a souligné M. Ngongo, précisant que "tout est fait dans le pays pour intensifier la surveillance des contacts".

Les autorités ougandaises avaient assuré mi-février que l'épidémie était "contenue", après l'annonce de la guérison de huit patients qui avaient contracté cette fièvre hémorragique souvent mortelle.

Lundi, l'ONU a lancé un appel pour lever 11,2 millions de dollars pour faire face à cette épidémie, après que Etats-Unis ont annoncé l'arrêt de l'essentiel de leur aide humanitaire.

LIBAN

Amnesty demande une enquête sur les attaques sionistes contre le secteur de la santé

L'ONG Amnesty International a affirmé mercredi que les attaques sionistes au Liban contre des ambulances, des secouristes et des établissements de santé, lors de la récente agression sioniste, devraient faire l'objet d'une enquête en tant que crimes de guerre.

"Les attaques illégales répétées de l'armée sioniste contre des établissements de santé, des ambulances et des travailleurs de la santé, qui sont protégés par le droit international, doivent faire l'objet d'une enquête en tant que crimes de guerre", affirme Amnesty dans un communiqué.

L'ONG a appelé le gouvernement libanais à accorder à la Cour pénale internationale "la compétence pour enquêter et poursuivre les crimes relevant du Statut de Rome commis sur le territoire libanais, et à garantir le droit des victimes à un recours".

En décembre, le ministre libanais de la Santé Firass Abiad a dit avoir recensé "67 attaques contre des hôpitaux, dont 40 ont été directement visées", qui ont fait 16 morts.

"Il y a eu 238 attaques sur des organisations de secouristes, qui ont fait 206 morts", avait-il ajouté, détaillant que 256 véhicules d'urgence, dont des camions de pompiers et des ambulances, avaient également été visés.

Amnesty a affirmé avoir enquêté sur quatre attaques sionistes contre des établissements et véhicules de santé à Beyrouth et dans le sud du Liban entre le 3 et le 9 octobre 2024 qui ont tué 19 travailleurs de la santé, blessé 11 autres et "endommagé ou détruit plusieurs ambulances ainsi que deux établissements médicaux".

Selon les autorités libanaises, plus de 4.000 personnes ont été tuées en plus d'un an d'agression et les coûts de reconstruction devraient dépasser 10 milliards de dollars.

APS

Mardi 11 mars 2025

CANCER DU CÔLON

Un malade sur 7 a moins de 50 ans

Le nombre de cas de cancers du côlon chez les moins de 50 ans est en hausse. Or aucun dépistage n'est prévu avant 50 ans.

Environ 15% des malades diagnostiqués avec un cancer du côlon n'ont pas encore 50 ans, l'âge recommandé pour le premier dépistage du cancer colorectal. C'est ce que les chercheurs du Centre d'études sur le cancer du Michigan (Etats-Unis) ont découvert. Les scientifiques ont également constaté que les patients les plus jeunes étaient aussi plus susceptibles de souffrir d'une forme avancée de la maladie. «C'est simplement dû au fait que nous diagnostiquons le cancer lorsqu'il a suffisamment évolué pour déclencher des symptômes» expliquent-ils.

En revanche, ils ont tendance à avoir moins de récidives et à vivre plus longtemps, en raison du traitement agressif qu'ils reçoivent, y compris la radiothérapie et la chirurgie. «Le cancer du côlon a longtemps été considéré comme une maladie des seniors. Cette étude est vraiment un appel pour que la communauté médicale se réveille et envisage un dépistage plus précoce» déclare le Dr Samantha Hendren, professeure agrégée de chirurgie au Centre d'études sur le cancer et principal auteur de l'étude. «Pour placer cette étude dans un contexte, rappelons que le dépistage du cancer du sein commence souvent à 40 ans alors que moins de 5% des cancers invasifs du sein surviennent chez les femmes avant cet âge.

Notez étude a révélé que 15% des cancers colorectaux sont diagnostiqués avant l'âge du dépistage», ajoute-t-elle.



Boire du café régulièrement permettrait de réduire les risques de récidive du cancer du côlon



Boire du café régulièrement permettrait de réduire les risques de récidives du cancer du côlon, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Journal of Clinical Oncology.

Le café semble être efficace pour lutter contre la récidive du cancer du côlon. Boire 4 tasses de café par jour réduirait de 42% les risques de récidive. Cette découverte confirme les effets santé du café. En effet, cette boisson chaude avait déjà été remarquée pour son effet protecteur contre le cancer du côlon par les chercheurs de

pour 2 tasses et demi ; de 59 % au-delà de 2 tasses et demi.

Les chercheurs du Dana-Farber Cancer Institute à Boston (Etats-Unis) ont étudié les habitudes de consommation de café de 1000 participants touchés par le cancer du côlon pendant leur chimiothérapie et un an après.

Les conclusions de l'étude révèlent que pour ces patients, boire au moins quatre tasses de café tous les jours (environ 460 milligrammes de caféïne), a réduit de 42% le risque de récidive du cancer du côlon et de 33% celui de décéder de

toutes autres causes, comparativement aux malades qui ne consommaient pas de café. L'étude a aussi dévoilé que de deux à trois tasses de café par jour occasionnent un effet protecteur jugé modeste et que l'effet est quasiment nul avec une tasse et moins. «Une hypothèse serait que la consommation de caféïne accroît la sensibilité de l'organisme à l'insuline et diminue les besoins pour cette hormone. Ce phénomène pourrait ainsi aider à réduire l'inflammation, un facteur de risque pour le diabète et le cancer», explique le

Dr Fuchs, directeur du centre du cancer gastro-intestinal de Dana-Farber, auteur de l'étude.

Le cancer colorectal est le 2ème cancer le plus mortel, tous sexes confondus, derrière le cancer des poumons. Et avec 42 152 nouveaux cas estimés en 2012 en France dont 55 % chez l'homme, il s'agit du troisième cancer le plus fréquent après le cancer de la prostate (56 841 nouveaux cas) et le cancer du sein (48 763). Si le cancer colorectal est détecté à un stade précoce, ce qui est difficile, il peut être éradiqué chez les animaux stéroidiens», a expliqué Isabelle Ranchon-Cole.

Si les résultats ont été concluants chez les rongeurs, ils doivent être éprouvés chez l'homme et à des doses plus faibles. «Toutefois, les doses quotidiennes utilisées dans les études sont proportionnellement supérieures à celles consommées par l'homme et la durée du traitement plus courte. Par conséquent, il serait intéressant d'évaluer l'effet de doses moins importantes et diminuées plus longtemps», conclut Isabelle Ranchon-Cole.

Les chercheurs veulent aussi comprendre si ce même assèchement peut ralentir la progression de la maladie chez des animaux présentant une mutation génétique qui entraîne une dégénérescence rétinienne précoce.

Cancer du côlon : les anti-inflammatoires préviennent aussi le risque



L'aspirine n'est plus le seul anti-douleur qui réduit le risque de cancer du côlon. Une étude montre que les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) le réduisent également.

On savait déjà que l'aspirine avait un effet protecteur contre le cancer du côlon. Une nouvelle étude suggère que la prise quotidienne d'une faible dose d'anti-inflammatoire non stéroïde (comme l'ibuprofène) par exemple, réduit considérablement le risque de cancer du côlon sur le long terme. Toutefois, l'effet protecteur n'est

pas instantané. Selon le Dr John Baron de l'Université de Caroline du Nord, principal auteur de l'étude, «il y a une bonne nouvelle. La bonne, c'est que l'aspirine et les AINS protègent contre le cancer. La mauvaise, c'est qu'il faut prendre de l'aspirine ou un AINS pendant une longue période avant que l'effet préventif ne se manifeste. Et il faut que la prise soit continue. Si vous arrêtez d'en prendre, l'effet préventif se dissipe». Ainsi, la prise quotidienne d'aspirine sans inter-

ruption durant au moins 5 ans (jusqu'à 1 an avant la date du diagnostic), est associée à une réduction de 27% du risque de cancer colorectal. De même pour les AINS. Toutefois, le médecin met en garde contre un moyen de prévention qui peut sembler attractif mais qui n'est pas sans risque : «le potentiel de l'aspirine et des AINS en prévention du cancer colorectal est limité par le risque de saignement gastro-intestinal, et pour plusieurs raisons, par les risques cardiovasculaires», insiste le médecin.

DMLA : antioxydants et oméga 3 ont des effets protecteurs

Les complémentaires alimentaires riches en antioxydants et en oméga 3 peuvent également protéger les rats de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale PloS One. Des chercheurs qui pourraient trouver des applications chez l'homme.

Les chercheurs de l'Institut

français pour la santé et la recherche médicale (Inserm)

ont évalué chez les rats les bénéfices d'un complément alimentaire (vendu dans le commerce sans ordonnance) composé d'antioxydants et d'oméga 3 pour lutter contre la DMLA.

«Des études relatent des bénéfices pour les rats et les claires d'aillieurs, des compléments isolés : certaines vitamines, les oméga-3... Mais aucune évaluation médicale n'est effectuée lors de la mise sur le marché d'un mélange de ces substances. Nous avons vu tester la capacité résiduelle de l'un de ces produits à protéger la rétine dans un contexte de dégénérescence induite par la lumière», explique Isabelle Ranchon-Cole, chercheuse en neurosciences et co-auteure de l'étude.

Les scientifiques ont enrichi l'alimentation des rats avec des compléments nutritionnels riches en antioxydants, en huile de poisson riche en acides gras oméga 3 et en oligoéléments. Puis, ils les ont exposés à une lumière cyclique de forte intensité (12 heures de lumière/12h de nuit) qui déclenche normalement la mort de cellules rétiniques et l'apparition de la DMLA.

Les résultats de leur expérience ont montré qu'une alimentation enrichie par ces compléments alimentaires permettait de protéger la rétine des dommages causés par cette maladie oculaire.

Les chercheurs ont observé une modification lipidique de la rétine, sans altération ni de sa structure, ni de son fonctionnement.

«Ce complément nutritionnel a permis de protéger les rétines de la dégénérescence induite par la lumière, alors que ce phénomène détrète également flagrant chez les animaux stéroidiens», a expliqué Isabelle Ranchon-Cole.

Si les résultats ont été concluants chez les rongeurs, ils doivent être éprouvés chez l'homme et à des doses plus faibles. «Toutefois, les doses quotidiennes utilisées dans les études sont proportionnellement supérieures à celles consommées par l'homme et la durée du traitement plus courte. Par conséquent, il serait intéressant d'évaluer l'effet de doses moins importantes et diminuées plus longtemps», conclut Isabelle Ranchon-Cole.

Le régime DMLA est basé sur

des compléments alimentaires

qui contiennent

des vitamines et

des minéraux.

Alors que le mois de «mars bleu

» consacré au dépistage du cancer colorectal bat son plein en France, une étude scientifique publiée dans la revue Internal Medicine s'intéresse au bénéfice d'un régime végétarien sur le risque de ce cancer.

Selon ses résultats, supprimer

la viande de son assiette permet

trait ainsi de diminuer le risque de

cancer colorectal de 22%.

Pendant sept ans, les chercheurs de la Loma Linda University de Californie (Etats-Unis) ont suivi 77 652 personnes, végétariennes ou non. A la fin du suivi, 380 participants avaient contracté un cancer du côlon, et 110 un cancer du rectum. Le régime alimentaire de chaque participant a ensuite été renseigné par questionnaire, en différenciant les omnivores de plusieurs types de végétarisme (végétalisme, lactovo-végétarisme, pescovo-végétarisme et semi-végétarisme). Après cela, les scientifiques ont calculé le risque de cancer colorectal en fonction du régime privilégié.

Résultats : le végétarisme diminue

le risque de développer un

cancer colorectal de 22%.

En revanche,

il existe

des variations de ce risque selon le type de régime végétarien suivi.

Ainsi, le végétalisme excluant les œufs et les produits laitiers réduirait le risque de 16%, là où le pescovo-végétarisme contenant du poisson et des crus-



taçons réduirait le risque de 43%. Si l'on souhaite réduire au maximum sa probabilité de cancer colorectal, mieux vaudrait donc oublier la viande au profit des légumes et des produits de la mer.

Si cette étude permet simplement de révéler un lien de corrélation, elle souligne tout de même l'importance d'un régime équilibré pauvre en graisses animales notamment.

«On sait déjà que le poisson

avait des effets plus prononcés que la viande blanche, elle-même plus

bénéfique que la viande rouge, mais aujourd'hui cela ne fait pas encore partie des conseils diététiques pour réduire le risque de cancer colorectal, qui se limitent à manger cinq fruits et légumes par jour, éviter les graisses saturées et faire une demi-heure de sport par semaine», explique Michel Duret, chef de service de gastro-entérologie de l'Institut Gustave Roussy au micro de Metronews.

En préventif, comme une fois la maladie déclarée, faire attention à son alimentation en réduisant sa

consommation de viande n'autrira

a priori que des bénéfices, tant que le régime n'est pas carencé, précise le spécialiste.

Cependant, il faut garder en mémoire que le risque de cancer colorectal n'est pas uniquement associé au régime alimentaire, il dépend aussi des facteurs génétiques par exemple.

Rappelons que chaque année,

le cancer colorectal touche près de 42 000 personnes et cause plus de 17 500 décès. Pourtant, lorsqu'il est détecté tôt, il peut se guérir dans 9 cas sur 10.

Êtes-vous une personne à risque ?



Le cancer colorectal, ou cancer du côlon, reste encore en France un cancer méconnu et trop souvent tabou. Pourtant, en 2012, il a touché plus de 42 000 personnes supplémentaires en France. L'opération Mars bleu est l'occasion de rappeler l'importance du dépistage.

Le paradoxe du cancer colorectal, ou cancer du côlon, tient en deux chiffres : c'est le deuxième cancer le plus meurtrier mais c'est aussi un cancer qui gêne dans 90% des cas... s'il est détecté tôt. Et c'est là tout l'enjeu de ce Mars bleu, le mois du cancer colorectal. A l'image d'Octobre rose, qui a permis aux femmes de comprendre l'enjeu du dépistage du cancer du sein, les autorités sanitaires aiment que chaque année, en mars, les personnes de plus de 50 ans qui ne sont pas encore fait dépister, abordent le sujet du cancer du côlon avec leur médecin traitant.

«Avec 42 000 nouveaux cas en 2012 et plus de 17 500 décès, le cancer colorectal reste en France le deuxième cancer le plus fréquent et le deuxième cause de mortalité la plus élevée. La lutte contre le cancer colorectal doit être menée de manière systématique. Dans ce cas, le médecin va proposer d'effectuer un test de dépistage de sang occulte dans les selles (test au galactose), l'exploration du côlon se fera par une coloscopie utilisant un colorant (chromo-coloscopie) pour améliorer la visibilité des adénomes.

Un patient à risque élevé est une personne :

- qui a eu un cancer colorectal ou un adénome,

- dont un parent au premier degré (père, mère, frère, sœur, enfant) a été atteint d'un cancer colorectal avant 65 ans ou dont les deux parents ont été atteints d'un cancer du côlon, quel que soit leur âge,

- atteint d'une maladie inflammatoire chronique de l'intestin (MICI), évidente au moment du diagnostic et évoluant depuis plus de 20 ans. Les patients à risque élevé présentent à 4 à 10 fois plus de risques de développer un cancer colorectal. La méthode de dépistage préconisée dans leur cas est la coloscopie, dont le rythme de répétition sera déterminé par le gastroentérologue.

Un patient à risque très élevé est une personne :

- qui appartient à une famille atteinte de polyposie adénomateuse familiale (PAF), une maladie caractérisée par la présence de nombreux adénomes dans le tube digestif,

- membre d'une famille présentant des cas de cancer colorectal héréditaire (polypose, également appelé syndrome de Lynch). Dans ce cas, le médecin vous dirigera vers une consultation spécialisée d'uro-gynécologie et l'Exploration du côlon se fera par une coloscopie utilisant un colorant (chromo-coloscopie) pour améliorer la visibilité des adénomes.

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ 10 millions de mines encore disséminées dans le sable du désert (presse)

Quelque dix millions de mines, antipersonnel ou antichar, sont encore disséminées dans le sable du désert sahraoui, tout le long du fameux mur de la honte ("mur des sables"), construit par le Maroc dans les années 1980 pour "diviser le peuple sahraoui et empêcher tout retour de celui-ci sur sa terre, le Sahara occidental", a affirmé le quotidien français l'Humanité, parti à la rencontre d'une jeune Sahraouie qui s'est portée volontaire pour des missions de déminage.

"Ce dont parle Zuenuha avec un calme olympien a pourtant de quoi effrayer. Ce sont des mines. Antipersonnel ou antichar, dix millions de mines disséminées dans le sable du désert saharien, tout le long du fameux +mur des sables+, qui s'étend sur 2 700 km, construit par Maroc dans les années 1980 pour diviser le peuple sahraoui et empêcher tout retour de celui-ci sur sa terre, le Sahara occidental", a-t-il écrit dans un article-portrait de la jeune Zuenuha Cheikh Ali. Selon l'Humanité qui cite le directeur du Bureau sahraoui de coordination et d'action contre les mines, Taleb Haider, "il y en a 72 (types de mine), venues de 14 pays différents.

La troisième quantité au monde, après le Laos et l'Afghanistan". Le quotidien français a rappelé, dans ce contexte, que ce bureau est chargé de la for-



mation des volontaires, en lien avec l'ONU et des ONG, et de l'envoi d'équipes pour des missions, "très dangereuses" depuis la reprise, en 2020, du conflit armé entre le Front Polisario et le Maroc, lequel dispose désormais de drones meurtriers.

"Au moins 127 civils sahraouis, qui habitent dans les territoires libérés (...) ont été tués depuis cette date par les engins volants" fournis notamment par l'entité sioniste, a précisé

ce journal. C'est la raison pour laquelle, pour l'heure, "Zuenuha n'est pas retournée en mission de déminage", a-t-il poursuivi. Le journal a affirmé, à ce titre, que celles-ci se font plus rares.

"Plusieurs ONG, face au danger, ont stoppé les actions, pour protéger la sécurité du personnel", a-t-il expliqué. "Aujourd'hui, avec la guerre, c'est très dangereux. Mais, dès qu'il y aura une campagne, je serai prête. En 2018, quand

je suis partie, j'avais un bébé de quelques mois. Quand je partais, je ne savais pas si j'allais revenir", a affirmé Zuenuha Cheikh Ali. Comme des centaines de ses compatriotes, la jeune femme, qui vit dans les Camps de réfugiés sahraouis, s'est portée volontaire pour des missions de déminage. Par "devoir national", mais aussi en raison de son histoire familiale. En effet, pour Zuenuha, cet engagement va de soi.

"C'est d'abord par devoir national que je l'ai fait, pour participer à nettoyer notre terre", a-t-elle déclaré. Mais surtout en raison de son histoire familiale. Comme près de 6 000 Sahraouis, son père a été victime de ces mines. "C'est pour cela que j'ai choisi cette tâche. Il a été blessé en 1985, lors de la première guerre, et amputé", a-t-elle confié.

RDCONGO

Recrudescence de la violence et détérioration humanitaire dans l'Est (ONU)

De nombreuses attaques contre les civils et les infrastructures essentielles ont été enregistrées ces dernières semaines dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), a indiqué le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha).

"Entre le 1er et le 3 mars, plusieurs centres hospitaliers de Goma ont été pris pour cible par des acteurs armés, marquant une escalade de violence contre les structures médicales et le personnel de santé", a précisé l'Ocha dans un rapport publié samedi.

Il a relevé que la situation sécuri-

taire dans cette ville demeure préoccupante en raison d'une "recrudescence d'actes criminels, y compris des braquages de domiciles, des vols et des agressions".

De nouveaux affrontements ont opposé le M23 à d'autres groupes armés locaux entre le 18 et le 25 février dans le groupement Biiri, territoire de Masisi, rapporte l'agence onusienne.

Au moins quatre civils ont été tués, dont un travailleur humanitaire, atteint par une balle perdue le 20 février alors qu'il se trouvait dans sa

base, et un enfant réfugié dans la même base a été blessé, selon le rapport. Dans le territoire de Lubero, plus au nord, les affrontements entre le M23 et les forces gouvernementales ont provoqué plus de 100.000 nouveaux déplacés.

Le 25 février, dans le territoire de Walikale, à l'ouest, "un groupe armé a pillé le centre de santé de Rusamambu, emportant des kits médicaux et endommageant la structure par des tirs", après des affrontements avec le M23, note également la même source.

CENTRAFRIQUE

Deux civils tués par des hommes armés dans le nord-ouest du pays

Deux civils ont été tués samedi et plusieurs maisons incendiées dans deux villages dans le nord-ouest de la République centrafricaine (RCA), ont rapporté dimanche des sources locales.

Des hommes armés

non identifiés ont tué deux civils et incendié plus de 900 maisons dans deux villages situés respectivement à 40 et 45 km de Bozoum, chef-lieu de la préfecture de l'Ouham-Pende, selon les mêmes sources.

Des villages proches de Bozoum sont régulièrement attaqués par des individus lourdement armés qui s'en prennent aux civils, a déploré une source humanitaire, citée par des médias locaux.

Cette information a été

confirmée dimanche par une radio locale, qui a rapporté que les multiples attaques survenues ces derniers temps avaient pour but de pousser les habitants des villages périphériques à migrer vers la ville de Bozoum.

SOUDAN

Sept morts dans des tirs sur la ville d'El-Obeid

Des tirs d'artillerie attribués aux Forces de soutien rapide (FSR) ont visé, dimanche, la ville d'El-Obeid, dans le sud du Soudan, faisant sept morts et 23 blessés parmi les civils, a-t-on indiqué de source médicale.

L'attaque contre cette ville clé de l'Etat du Kordofan-Nord a été imputée aux Forces de soutien rapide, en guerre contre l'armée depuis avril 2023, a déclaré une source de l'hôpi-

tal principal de la ville, citée par des médias.

Un intense bombardement a été mené par les FSR sur la ville dimanche, l'un des obus ayant touché un bus transportant des passagers, selon les médias, ajoutant que les tirs se poursuivent sans interruption depuis trois jours, en provenance du nord et de l'ouest de la ville.

Le mois dernier, l'armée avait

brisé un siège de près de deux ans sur El-Obeid, située à un carrefour stratégique reliant la capitale Khartoum à la vaste région occidentale du Darfour.

Les FSR contrôlent la majeure partie du Darfour, tandis que l'armée tient le nord et l'est du pays et a récemment repris de vastes portions de Khartoum et du centre du Soudan.

SOUUD DU SUD

L'UA appelle à un arrêt immédiat des hostilités

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a appelé à l'arrêt immédiat des hostilités au Soudan du Sud.

Dans un communiqué publié samedi soir, M. Faki a exprimé sa "profonde inquiétude" face à l'escalade des tensions dans le comté de Nasir, dans l'Etat du Nil supérieur du Soudan du Sud.

Les affrontements comprennent une attaque meurtrière contre un hélicoptère des Nations Unies et des violences dans d'autres régions, le tout "constituant une menace pour le processus de paix". Il a appelé toutes les parties à "la plus grande retenue, à la cessation immédiate des hostilités, au respect des accords de cessez-le-feu et à l'engagement d'un dialogue national", ajoutant que l'UA consulte actuellement les autorités du Sud-Soudan, l'Autorité intergouvernementale pour le développement de l'Afrique de l'Est et d'autres parties prenantes afin de coordonner les efforts visant à désamorcer la crise.

M. Faki a réitéré l'appel lancé par l'UA aux parties sud-soudanaises pour qu'elles mettent pleinement en œuvre l'Accord revitalisé sur la résolution du conflit au Soudan du Sud.

Vendredi, le président du Soudan du Sud, Salva Kiir, a lancé un appel au calme et réaffirmé son engagement pour la paix, peu après l'annonce de 27 morts lors d'une violente attaque contre les forces gouvernementales et d'un hélicoptère de l'ONU dans le comté de Nasir.

M. Kiir a indiqué que les morts, dont celle d'un général de l'armée et le commandant de Nasir, avaient eu lieu vendredi matin lorsque la mission de l'ONU a tenté d'évacuer des soldats sud-soudanais piégés à Nasir à la suite d'affrontements avec l'Armée blanche, une milice locale alliée au Mouvement populaire de libération du Soudan/Armée d'opposition.

Le pays dans une "régression alarmante", selon l'ONU

Le Soudan du Sud est entré dans une "régression alarmante qui pourrait anéantir des années de progrès vers la paix", a estimé samedi Yasmin Sooka, présidente de la commission sur les droits de l'homme des Nations unies au Soudan du Sud.

"Au lieu d'attiser la division et le conflit, les dirigeants doivent se concentrer à nouveau sur le processus de paix, maintenir les droits humains des citoyens et assurer une transition douce vers la démocratie", a encore dit Mme Sooka, selon un communiqué.

Vendredi, un hélicoptère de l'ONU tentant de secourir des soldats dans l'Etat du nord-est a été ciblé par des tirs. Un membre d'équipage a été tué et deux autres blessés.

Un général de l'armée sud-soudanaise a également été tué lors de la mission de sauvetage échouée, a déclaré vendredi la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss).

Les partisans du président Salva Kiir ont accusé les forces de M. Machar d'avoir fomenté des troubles avec l'Armée blanche, un groupe armé aux contours flous réunissant des jeunes d'ethnie nuer, comme le vice-président.

"Nous assistons actuellement à un retour aux luttes de pouvoir imprudentes qui ont dévasté le pays dans le passé", a aussi déclaré le commissaire Barney Afako dans le communiqué de la Commission des Nations unies.

Dans un communiqué, l'Union africaine (UA) a aussi exprimé samedi son inquiétude au sujet de la situation au Soudan du Sud en appelant à une "fin immédiate des hostilités" dans le pays. L'organisation panafricaine "condamne fermement cette violente escalade" des tensions.

APS

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 48.458 martyrs et 111.897 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 48.458 martyrs et 111.897 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités palestiniennes de la santé.



Selon la même source, les corps de 5 martyrs et 37 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités palestiniennes de la

santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est

entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent.

Suède : manifestation à Stockholm contre le déplacement forcé des Palestiniens de la bande de Ghaza

La capitale suédoise Stockholm a été le théâtre samedi, d'une manifestation de protestation contre les projets de déplacement forcé du peuple Palestinien de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse Wafa. Dans le quartier

d'Odenplan à Stockholm, des centaines de militants et de citoyens se sont rassemblés, pour exprimer leur solidarité avec le peuple de Ghaza et leur rejet du projet d'expulsion forcée des Palestiniens de leur patrie, précise Wafa.

L'activiste suédois Karl

Kjellén a déclaré aux journalistes qu'il avait participé à la manifestation pour protester contre "le génocide perpétré par l'entité sioniste à Ghaza et en Cisjordanie", ajoute la même source.

L'occupant sioniste a lancé, le 7 octobre 2023,

une agression génocidaire contre la bande de Ghaza, faisant plus de 48.000 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et près de 112.000 blessés, tandis que plusieurs victimes sont encore sous les décombres.

Ghaza : deux Palestiniens tombent en martyrs dans des frappes de l'armée sioniste à Al-Shujaiya

Deux Palestiniens sont tombés en martyrs et six autres ont été blessés dimanche, dans des frappes de l'armée sioniste dans le quartier de Al-Shujaiya, est de Ghaza, ont rapporté des médias.

Deux martyrs et six blessés sont

arrivés à l'hôpital Al-Ahli, après des frappes de l'armée d'occupation sioniste contre leurs maisons dans le quartier Al-Shujaiya. Jeudi et vendredi, cinq autres citoyens sont tombés en martyr suite à des attaques de l'armée sioniste contre le

quartier Al-Shujaiya. Plus de 120 Palestiniens sont tombés en martyr dans la bande de Ghaza depuis le début de l'accord de cessez-le-feu le 19 janvier dernier, lors d'attaques menées par les forces d'occupation sioniste.

L'entité sioniste cible le peuple palestinien dans tous les territoires occupés (responsable onusienne)

La rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a affirmé que l'entité sioniste "cible le peuple palestinien à travers tous les territoires palestiniens occupés depuis 1967", soulignant que toute tentative de séparation entre la Cisjordanie et Ghaza "restera une illusion".

Dans une interview accordée samedi à la télévision palestinienne, Albanese a déclaré : "La séparation entre Ghaza et la Cisjordanie restera une illusion."

(L'entité sioniste) travaille à diviser la terre et le peuple palestinien de manière à faire croire que Ghaza et la Cisjordanie

sont distinctes, mais ce n'est pas la réalité". Elle a déploré, dans ce sens, le fait que l'entité sioniste cible "les Palestiniens en tant que peuple, et c'est ce qui caractérise le crime de génocide".

Le génocide (sioniste) a commencé à Ghaza et s'étend désormais à la Cisjordanie, où les Palestiniens font face au même danger". Selon la responsable onusienne, l'entité sioniste "cherche à éradiquer l'idée même de l'existence palestinienne sur les terres occupées".

Elle laisse ainsi aux Palestiniens trois options : Partir, rester sous condition de soumission, ou en cas de refus, faire face à la mort".

Concernant l'Office des

Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Mme Albanese a affirmé que "personne ne peut mettre fin à l'UNRWA, qui a été créé par une résolution internationale et est protégé par les règles et les chartes des Nations unies".

Elle a expliqué que l'occupant sioniste "ne cible pas l'UNRWA uniquement pour mettre fin au droit au retour des réfugiés palestiniens, mais aussi parce qu'il s'agit de la plus grande agence des Nations unies dans les territoires palestiniens occupés".

Quant aux attaques sionistes répétées contre les institutions onusiennes dans les territoires palestiniens occupés.

tiniens occupés, la responsable onusienne a précisé que l'entité sioniste "a détruit 70% des locaux de l'ONU à Ghaza, ciblé les écoles de l'UNRWA, qui abritaient des réfugiés, et nous avons vu des enfants bombardés alors qu'ils cherchaient refuge dans des installations de l'UNRWA".

Ainsi, l'entité sioniste, en raison de son non-respect des lois onusiennes, "n'a mérité pas de rester membre de l'ONU tant qu'elle ne respectera pas les règles et principes de l'organisation internationale", a conclu la rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés.

Quant aux attaques sionistes répétées contre les institutions onusiennes dans les territoires palestiniens occupés.

LIBAN

L'armée libanaise annonce le démantèlement d'un dispositif d'espionnage sioniste dans le sud du pays

L'armée libanaise a annoncé samedi soir le démantèlement d'un dispositif d'espionnage de l'armée sioniste dans la périphérie de la ville de Kfar Shouba, dans le sud du pays.

L'armée a déclaré dans un communiqué : "Dans le cadre du suivi des opérations d'enquête technique dans les régions du Sud, une unité militaire spécialisée a découvert un dispositif d'espionnage (sioniste) dans la périphérie de la ville de Kfar Shouba et a travaillé à son démantèlement".

Fin février, l'armée libanaise avait annoncé le démantèlement de deux dispositifs d'espionnage de l'armée sioniste dans la périphérie de la ville de Kfar Shouba.

Le commandement de l'armée a renouvelé son appel aux citoyens à "rester loin de ces objets et à ne pas les toucher car ils représentent un danger imminent pour leur vie, et à les signaler au centre militaire le plus proche, pour préserver leur sécurité".

CANADA

Le parti au pouvoir élit Mark Carney comme nouveau chef et futur Premier ministre

Le parti au pouvoir au Canada a élu dimanche Mark Carney comme nouveau chef et futur Premier ministre du pays en remplacement de Justin Trudeau. Cet ancien banquier central de 59 ans, a obtenu 85,9% du vote des militants, a annoncé Sachit Mehra, le président du Parti libéral, loin devant l'ancienne ministre des Finances Chrystia Freeland qui a recueilli 8% des voix.

Il était donné largement favori depuis la démission début janvier de Justin Trudeau en plein chaos politique. Mark Carney est appelé à devenir Premier ministre dans les jours qui viennent après une passation de pouvoir, une fois le gouvernement formé.

ATTENTATS DANS LE SUD DE LA THAÏLANDE

Cinq morts et treize blessés (police)

Cinq personnes ont été tuées et treize autres ont été blessées dans deux attentats perpétrés dans le sud de la Thaïlande, a annoncé la police dimanche. Un groupe de plus de 10 assaillants a ouvert le feu devant le bureau du district de Sungai Kolok, une ville située à la frontière entre la Malaisie et la Thaïlande, samedi, a déclaré la police provinciale. Ils ont également lancé des explosifs lors d'une attaque qui a tué deux volontaires de la défense qui gardaient le bureau et blessé 12 autres personnes, dont quatre civils, a ajouté la même source.

Samedi soir, une bombe placée en bord de route dans la province voisine de Pattani, a tué trois personnes, dont deux assistants de village et un garde forestier qui surveillait la zone.

Une personne a également été blessée dans l'incident, survenu dans le district de Saiburi, a déclaré la police locale. Le Premier ministre thaïlandais, Paethongtarn Shinawatra, a déclaré dimanche que le nombre de membres des forces de sécurité travaillant de nuit dans le sud du pays "devrait certainement augmenter" à la suite des attentats. Depuis 2004, les provinces les plus méridionales de la Thaïlande sont le théâtre d'un conflit larvé qui a fait plus de 7.000 morts.

APS

BECHAR

Le Musée de la wilaya abrite les "Nuits du cinéma algérien" jusqu'au 24 mars

La manifestation culturelle et artistique "Nuits du cinéma algérien", dont le coup d'envoi a été donné jeudi avec la projection du film "Tayara Sadra" (L'avion jaune) de Hadjer Sebata, se poursuit en soirées de ce mois de Ramadhan, au Musée de la wilaya, avec des projections et autres activités cinématographiques.



Suivie avec une grande attention par l'assistance, constituée de cinéastes amateurs et de cinéphiles, la projection de "Tayara Sadra", un film de 42 minutes, traite des pratiques odieuses et inhumaines du colonialisme français contre le peuple algérien durant la Révolution du 1er Novembre 1954, à travers l'histoire de Djamilia, une jeune fille qui a perdu son frère lors d'un bombardement de "l'avion jaune", un des avions de guerre de couleur jaune utilisés par l'armée coloniale pour le bombardement des populations algériennes. Les Nuits du cinéma

algérien ont donné lieu aussi à l'organisation d'un atelier d'écriture de scénario, qui a été fortement apprécié par les jeunes cinéastes amateurs, qui y ont trouvé un espace approprié pour renforcer leurs connaissances en matière d'écriture de scénarios de différents types de productions cinématographiques, ont indiqué les organisateurs.

D'autres ateliers liés à la musique de films, la réalisation cinématographique et les rôles des comédiens et acteurs dans le cinéma et le théâtre, sont également programmés et seront encadrés

par des professionnels du secteur, ont-ils ajouté. Le volet projection cinématographique de films algériens verra la présentation jeudi prochain du film "Héliopolis", réalisé par Djaffar Gacem, qui évoque les massacres des algériens par l'appareil répressif colonial à Sétif, Guelma et Kherrata en 1945, et qui sera suivi de débats, a révélé la source. Devant se poursuivre jusqu'au 24 mars, cette manifestation est initiée par le ministère de la Culture et des Arts, à travers sa direction locale, avec la contribution du Centre algérien de la cinématographie (CAC).

OUVERTURE DU 14^E FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DES AISSAOUA À MILA 12 wilayas au rendez-vous

La 14ème édition du Festival culturel national des Aïssaoua, ouverte dans la soirée de samedi à la maison de la culture Moubarak El Mili de Mila, réunit des troupes spécialisées et des associations venues de 12 wilayas du pays.

La cérémonie d'ouverture de cette édition, placée sous le thème "L'art des Aïssaoua entre la nécessité de la transcription et l'impératif de la localisation", présidée par les autorités locales en présence d'un public nombreux et de chouyoukh de plusieurs zaouïas, a été marquée par des chants religieux exécutés par l'association "Aïssaoua Rachidia" de Constantine et la troupe "Benoutat Kassentina".

Le commissaire du Festival, Boukhris Boublia, a indiqué, dans une allocution prononcée lors de la cérémonie d'ouverture, que les 14 troupes et les associations sélectionnées pour célébrer cette 14ème édition "mettront en valeur les caractéristiques de l'art des Aïssaoua dans les différentes régions du pays".



Rappelant que les caractéristiques de ce patrimoine "se reflètent aussi dans les textes déclamés dans les chants que dans les instruments de musique utilisés", M.

Boublia a également fait savoir que deux prix ont été introduits dans cette édition, à savoir ceux du "Meilleur spectacle" et du "Meilleur texte".

De son côté, le wali de Mila, Mustapha Koreich, a déclaré que cette mani-

festation annuelle est "dédiée à un patrimoine artistique algérien ancien toujours à la hauteur du goût et des attentes du public qui s'y intéresse".

Le public présent lors de la première soirée a remarquablement interagi avec les artistes, "démarrant son intérêt pour cet art qui fait partie du patrimoine local de Mila et de plusieurs wilayas du pays", dira un membre de l'assistance,

Salim Mechri. La 14ème édition de cette manifestation culturelle, qui se poursuivra jusqu'au 11 mars, donnera lieu à des soirées artistiques, dans la ville de Mila et dans plusieurs communes de la wilaya, ainsi qu'à des conférences autour du thème "Codification et localisation du patrimoine des Aïssaoua" et à des expositions dédiées au patrimoine Aïssaoua.

M'SILA

Ouverture du 11^{ème} festival culturel local de l'Inchad de Bou-Saâda en présence d'un public nombreux

La 11ème édition du festival culturel local de l'Inchad s'est ouverte, vendredi en soirée dans l'enceinte de la salle Mohamed-Boudchicha de Bou-Saâda (M'sila), en présence d'un public nombreux, dont plusieurs familles.

La soirée inaugurale de cette édition, placée sous le slogan "Les valeurs de l'Inchad créent l'esprit glorieux", a mis en vedette le groupe "Nour El-Moustapha" de Tiaret, et un tour de chant d'Ali Merkat dont l'interprétation des ounchoudate "Allah Moulana", "Ya Qods inna qadimoun" (O Qods nous arrivons) et "Kheir El Khalbak" (La meilleure des créatures) a suscité les applaudissements nourris du public.

La cérémonie d'ouverture a également été marquée par des hommages à des figures artistiques locales, à l'image d'Ahmed Kahiouche, l'un des plus anciens mounchidines de la région, d'Aïcha Maamouri et de Salima Nouibat, en reconnaissance de leur contribution à la scène artistique depuis de nombreuses années dans ce genre artistique, outre la remise de 4 cartes professionnelles d'artiste à Mohamed Bouhalil, Abderrezak Baali, Redouane Saidani et au photographe Aissa Salhi.

Le commissaire du festival, Mohamed Bouhalil, a indiqué dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie d'ouverture, que "l'affluence remarquable du public, dont de nombreuses familles, traduit l'intérêt que portent les habitants de Bou Saâda à cet art subtil", rappelant que la région est "le berceau de mounchidine de renommée internationale tels que Nadjib Ayache, et de troupes ayant émergé sur la scène internationale, à l'instar du groupe El Baha".

De son côté, le directeur de wilaya de la culture et des arts, Mourad Benissa, a considéré que le festival de l'Inchad constitue "une occasion de promouvoir cet art et de dynamiser la scène culturelle pendant le mois de Ramadhan".

Cette 11ème édition, dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le wali délégué de Boussaâda, Riad Benahmed, se poursuivra jusqu'à mardi prochain avec la participation d'artistes parmi lesquels Ali Sahraoui et Abdelkahar Lebchiri, et de troupes d'Inchad venus de plusieurs wilayas du pays, dont Biskra et Sétif.

SIDI BEL ABBES

Lancement du concours "le Petit Conte" durant le mois de Ramadhan

Le Théâtre régional de Sidi Bel Abbès a lancé le concours "le Petit Conte", durant le mois de Ramadhan, sous le slogan "Un patrimoine artistique et créatif qui fleurit dans le cœur des enfants", a-t-on appris samedi, auprès du service de communication de cet établissement culturel.

Le responsable de la communication, Abbassia Madouni, a souligné que l'organisation de ce concours, durant le mois de Ramadhan, vise à renforcer les liens familiaux et à raviver les valeurs culturelles, dans le but d'encourager les enfants à être créatifs, à découvrir leurs talents et à travailler à leur développement.

Elle a ajouté que ce concours local s'inscrit dans le cadre de la narration de contes populaires, afin de célébrer notre patrimoine authentique, notamment immatériel, qui constitue une partie importante de notre identité culturelle.

Elle a ainsi invité tous les enfants à y participer. En ce qui concerne les conditions de participation, elle a précisé que le sujet doit être inspiré du patrimoine national algérien et véhiculer des valeurs nobles.

La participation est ouverte aux enfants âgés de 6 à 12 ans, et la durée du récit doit être comprise entre 7 et 10 minutes maximum. Il est également exigé que l'enfant soit habillé en tenue traditionnelle, lors de la présentation et de la narration du conte, afin de renforcer l'authenticité et l'identité nationale.

Les trois premiers lauréats de ce concours seront récompensés par des prix, à la fin du mois de Ramadhan, qui consistent en un ordinateur portable, afin de les encourager à être créatifs et à préserver le patrimoine culturel narratif, a-t-on précisé.

APS

FORMATION

Accord de coopération entre l'Université d'Oran 2 et le Centre des techniques spatiales

Un accord de coopération a été signé, récemment, entre l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed et le Centre des techniques spatiales, relevant de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), afin de renforcer la coopération entre les deux établissements, notamment en ce qui concerne les programmes de formation, a-t-on appris, dimanche, de cet établissement universitaire.



Cet accord, signé à la fin de la semaine dernière par le Recteur de l'université d'Oran 2, Pr. Ahmed Chaâlal, et le Directeur du centre des techniques spatiales, Pr. Mahi Habib, vise à renforcer la coopération entre les deux institutions, en mettant en place des programmes coordonnés dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de la formation, en tenant compte des priorités et des domaines d'intérêt commun, notamment à travers la création

d'un Master en "intelligence territoriale" à la faculté des sciences de la terre et de l'univers.

Les deux institutions s'engagent également à définir les axes stratégiques relatifs à la formation fondamentale et continue, à la recherche et à la formation au niveau doctoral, tout en développant des projets communs, selon la même source.

Cette coopération contribuera à "la création d'équipes de recherche communes, à l'adop-

tion de mécanismes de co-encaissement pour les doctorants, ainsi qu'à l'organisation commune d'événements scientifiques et de séminaires entre autres", a-t-on expliqué.

Cette collaboration représente "une étape importante vers le renforcement de l'intégration entre le domaine académique et le secteur spatial, ce qui contribuera au développement de la recherche scientifique et technologique dans le pays", selon la même source.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE SOUK EL KHEMIS
COMMUNE DE SOUK EL KHEMIS
MATRICULE FISCAL : 098410045091819

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIR

Conformément aux disposition des articles 65 du décret présidentiel N°15-247 DU 16-09-2015 portant réglementation des marchés public et délégations de service public ,le président de l'assemblée populaire communal informe l'ensemble des soumissionnaires ayant soumissionnées au titre de l'avis des offres publiés en Date :19/06/2023 dans les quotidiens nations SADA EL YAWM en arabe et DK NEWS en français pour le projet suivant :

ACHEVEMENT RESEAU D'ASSAINISSEMENT LOCALITE OULED GUELHAM

Et en vertu de PV de réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du 20.02.2025 , le service contractant informe que l'attribution provisoire relatif au projet conformément au tableau ci-après :

Désignation de l'entreprise	Note technique	Montant	Délais de réalisation	Observation
E.G.T.P.H DEBABI MOURAD-KHABOUZIA . NIF : 175103800181111	38/60	13.000.274.00 DA	03 MOIS	Moins disant

Les soumissionnaires concernés et intéressés peuvent se rapprocher de mes service ,au plus tard trois (03) jour à compter de la date du présent avis de l'attribution provisoire , pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières ,et peuvent introduire des recours et les transmettre devant la commission courant pour les marchés publics, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date du présent avis

AIDES SOCIALES

La Chine compte sur l'IA dans la prise en charge des personnes âgées

La Chine va renforcer son recours à l'intelligence artificielle (IA) dans les domaines des soins des personnes âgées et des aides sociales.

"Nous allons accélérer le développement et la mise en pratique de nouvelles technologies et de nouveaux produits comme le +big data+ et l'intelligence artificielle +IA+ dans les domaines de l'aide sociale", des soins aux personnes âgées et des services à celles porteuses d'un handicap, a indiqué le ministre notamment en charge des questions sociales, Lu Zhiyuan.

Cette mesure vise à rendre ces services "plus pratiques, plus accessibles et plus standardisés", a expliqué M. Lu. Plus de 310 millions de Chinois sont âgés de plus de 60 ans, sur une population de plus d'1,4 milliard d'habitants. Pour contrebalancer le rétrécissement de la main-d'œuvre, le gouvernement cherche à faire des nouvelles technologies le moteur de sa croissance économique future.

ESPACE

Un module d'alunissage américain s'est posé sur la lune

Le module d'alunissage Athena de la société américaine Intuitive Machines s'est posé sur la lune jeudi. Selon la NASA, le module, non habité, a touché le sol de la surface lunaire vers 12h30 heure de l'Est.

Athena a été lancé mercredi dernier à bord d'une fusée SpaceX Falcon 9 depuis le Centre spatial Kennedy de la NASA en Floride. La mission, qui porte le nom de code IM-2, était le deuxième vol robotisé d'Intuitive Machines vers la surface de la lune. Elle fait partie de l'initiative de livraison lunaire de la NASA visant à amener la science et la technologie sur la lune au profit de tous.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONAL
DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE BLIDA
NIS : 097409019169708

Avis d'appel d'offre national ouvert n° 22/SPS/2025

Est lancé pour : Acquisition des équipements scolaires au profit d'un lycée type 1000 au niveau du site des 3750 logts en location vente à la commune de Metfah Wilaya de Blida (cités habitats intégrées 2017)

Lot 03 : Acquisition des paillasses et tabourets pour laboratoire de science

Les soumissionnaires (Fabricants, grossistes, importateurs) intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges de l'opération gratuitement auprès de la DIRECTION DE L'EDUCATION WILAYA DE BLIDA (service de la programmation et suivi) 16 Bd TAKARLI ABDERREZAK- BLIDA

Le délai de préparation des offres est de 15 jours à partir de la date de la première parution de cet avis.

Toutes les copies des documents fournis par l'administration doivent être validées.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner dans cette lot , ils peuvent également l'obtenir.

L'offre devra contenir trois plis distincts :

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Déclaration de candidature (signée et datée) - Déclaration de probité (signée et datée) -- Le Statut - Un extrait du registre de commerce électronique signé par le CNRC - Une copie de la carte d'immatriculation statistique (NIS) - attestation de mise à jour (CNAS et CASNOS) en cours de validité - Un extrait de rôle en règle avec les services des impôts - dernier attestation de dépôt de compte social pour les sociétés commerciale (2023) - Numéro d'identification fiscale (NIF) - Un extrait du casier judiciaire N° 03 concernant le Directeur ou le gérant de l'entreprise par plus de 03 mois - Bilan financier des trois dernières années signé par les services des impôts 2021,2022,,2023

OFFRE TECHNIQUE

Déclaration à soucrire signée et datée - Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » - Lettre d'engagement portant le détail de réalisations - engagement des délais de garantie proposé- certificat d'origine algérienne délivré par la chambre de commerce et d'industrie algérienne pour les produits fabriqués localement - engagement de service après vente - mémoire technique justificatif - catalogue Détailleur pour tous les articles de cette lot avec des photos, sans le nom de soumissionnaire

OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission signée et datée - Bordereaux des prix unitaires signé et daté - Devis quantitatif et estimatif signé et daté - pour toutes autres informations voir cahier des charges y afférant.

Les offres doivent être mises dans trois plis distincts déposées sous enveloppe cachetée anonyme auprès de

M. LE DIRECTEUR DE L'EDUCATION

DE LA WILAYA DE BLIDA

Elle ne doit comporter que l'indication suivante :

Avis d'appel d'offre national ouvert N° 22/SPS/2025

Pour Acquisition des équipements scolaires au profit d'un lycée type 1000 au niveau du site des 3750 logts en location vente à la commune de Metfah Wilaya de Blida (cités habitats intégrées 2017)

Lot 03 : Acquisition des paillasses et tabourets pour laboratoire de science

A NE PAS OUVRIR

La date de dépôt des offres ainsi que les Catalogues des équipements est fixée au dernier jour du délai de préparation des offres 15 jours à partir de la date de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP de 08 à 12 heures de la même journée.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour ouvrable correspondant à la date de dépôt des offres au siège de la Direction de l'éducation (Service de la programmation et suivi) à 13H 00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant (90 jours) augmentés du délai de préparation des offres, à compter de la date de dépôt des dossiers.

Programme de la soirée

TF1 21:10

Koh-Lanta
Saison 27

Koh Lanta signe son retour avec une revanche mythique, celle des 4 terres. Le nord, l'Est, le Sud et l'Ouest vont s'affronter dans une lutte et des épreuves extrêmes. C'est encore aux Philippines, dans la péninsule de Caramoan que les aventuriers vont établir leurs camps de fortune. Chaque tribu est composée de 6 aventuriers. Lors de l'édition de 2020, c'est Alexandra, originaire de l'Ain, membre de la tribu de l'Est qui avait remporté la victoire. La rose des vents s'apprête à tourner.

Que le meilleur gagne.

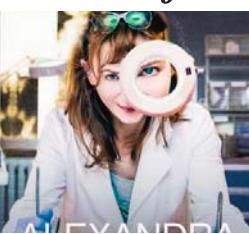
france 2 21:10

Notre vraie nature



Le comédien François-Xavier Demaison, la comédienne et réalisatrice Zabou Breitman, la chanteuse Shy'm ainsi que l'humoriste Tristan Lopin se lancent ensemble dans un grand voyage itinérant à travers la savane sud-africaine. Durant quatre jours et trois nuits, Frédéric Lopez et ses invités évoluent en quasi-autonomie, guidés par Samuel Ostiguy, architecte de l'aventure. Nuits à la belle étoile au milieu de la savane, rencontres avec la faune sauvage, ils abandonnent leurs habitudes de citadins afin d'apprendre les codes de cette nature sauvage grandiose.

france 3 21:10

Alexandra Ehle
Saison 5

Le corps de Gabriel Leroy dérive sur un radeau le long de la Leyre, dans la forêt landaise. Il est retrouvé par un promeneur. Alexandra porte son attention sur un détail singulier : le tatouage de Sainte Agathe, patronne des incendies, ornant la peau de la victime. Les investigations révèlent un coupeur de feu vivant en ermite dans une cabane forestière, loin de la civilisation. Son existence, vouée à la guérison des autres jusqu'au sacrifice personnel, attire l'attention sur plusieurs suspects.

CANAL+ 21:08

To the Moon



En 1968, Cole Davis, vétéran de la guerre de Corée et pilote de l'US Air Force, dirige désormais les essais de vol spatial habité vers la Lune pour la NASA, à Cap Canaveral, en Floride. Mais les soviétiques ont pris de l'avance et les Américains se sont un peu lassés de la course à l'espace, entraînant des coupes de crédits pour l'agence spatiale. C'est pourquoi Moe Berkus, mystérieux agent gouvernemental travaillant en contact direct avec le président Richard Nixon, fait appeler à Kelly Jones, une publicitaire extrêmement douée et prête à tout pour remporter des campagnes face à ses concurrents.

M6 21:10

Sister Act



La chanteuse Deloris Van Cartier se produit sans grand succès dans un casino appartenant à son amant, le truand Vince LaRocca. Un jour, Deloris le voit abattre un employé gênant. Horrifiée, elle s'enfuit. Se sentant menacée, elle sollicite la protection de la police, qui décide de la cacher dans un couvent. Là, sous le nom de soeur Mary Clarence, l'active jeune femme va reprendre peu à peu en main la chorale de la communauté.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2580

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

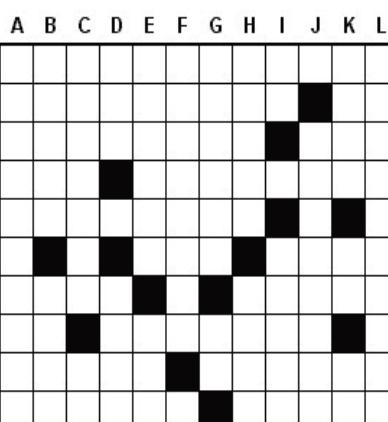
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



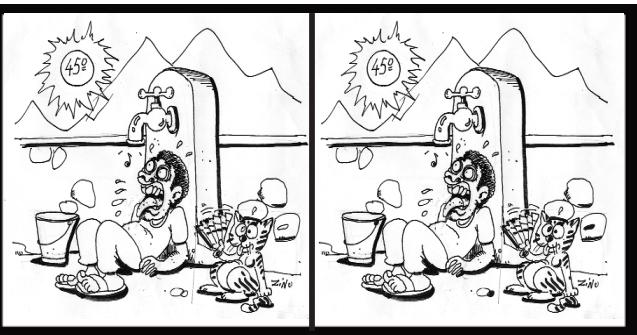
Horizontalement:
 1 - tuyauterie
 2 - Regardera attentivement - Cagnard de Cléopâtre
 3 - Amendait - Billet de Roumanie
 4 - Temps de domination - Antagonistes
 5 - Concret
 6 - Point de départ d'une dépêche - Succédané de vitre
 7 - Sans effets - Forme de plaie
 8 - C'es le 77 - Pâle
 9 - Fenail bâtarde - Ille grecque
 10 - Enroûlement - Darioles

Verticalement:
 A - Etiquette
 B - Oڑintera - Séjour d'incinérateur
 C - Véhicule spatial - Proche adresse
 D - Bon compagnon - Patrie de Valéry
 E - Paspeoil - Feuille pour samovar
 F - Morte en apparence
 G - Grand filets - Deux pour César
 H - Kolkhose - Elle peut vous transporter
 I - A doubler pour une parente - Corps simple mais bon conducteur
 J - Restreindra
 K - Bout de bois - C'est le cobalt - Bien dans le coup
 L - Extractions

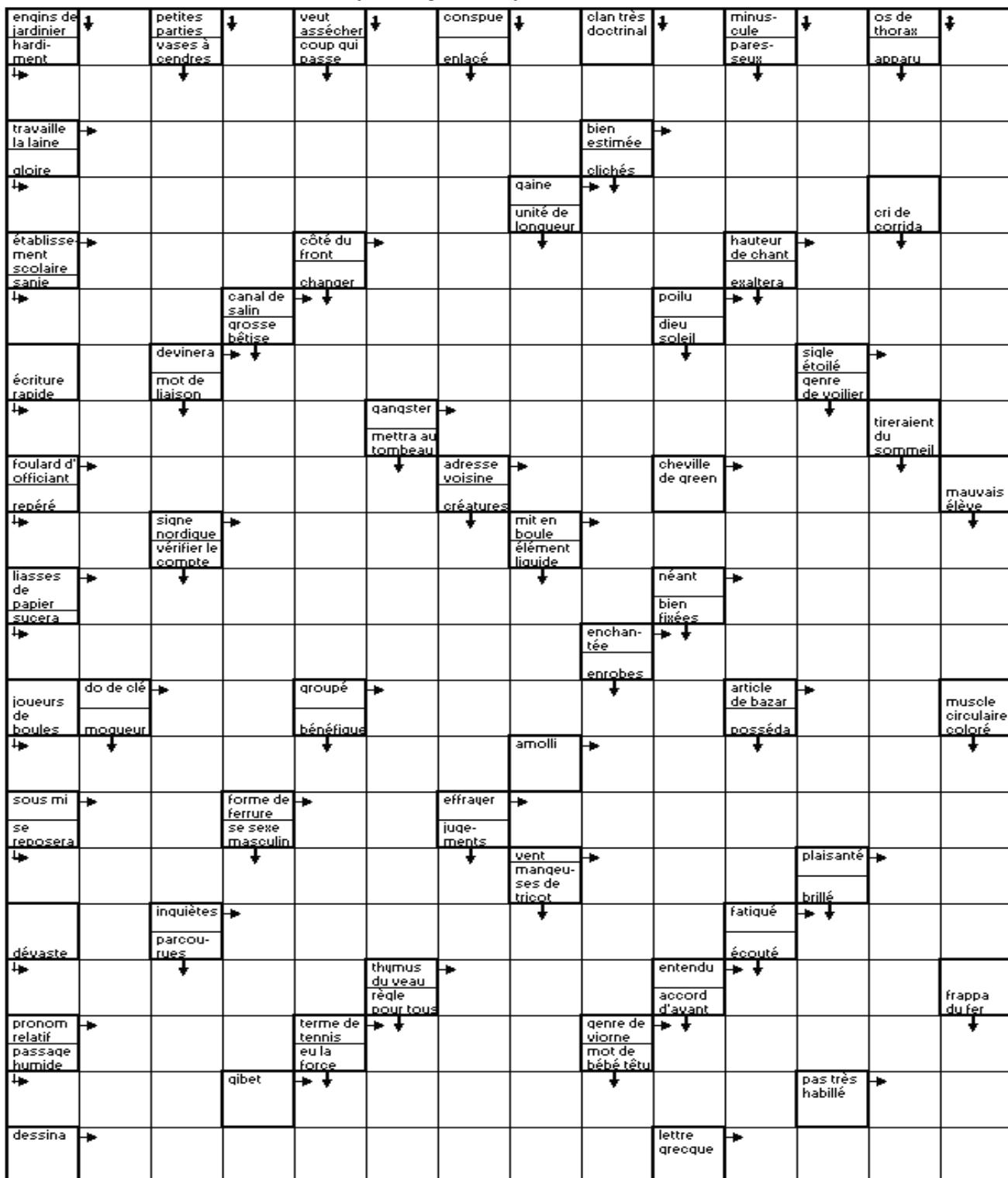
Mots croisés n°2580



Zenneurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1280



Solution

Sudoku n°2580

Mots Croisés n°2580

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	A	N	A	L	I	S	A	T	I	O	N
2	E	X	A	M	I	N	E	R	A		R	A
3	R	E	V	I	S	A	I	T		L	E	I
4	E	R	E		E	N	N	E	M	I	E	S
5	M	A	T	E	R	I	E	L		M		S
6	O		T	E	M	S		M	I	C	A	
7	N	U	E	S	E		S	E	T	O		N
8	I	R		E	T	E	I	N	T	E		C
9	A	N	E	T	H		I	C	A	R	I	E
10	L	E	V	E	E	S		F	L	A	N	S

Grille géante n°1280

M	B	E	H	S	P
C	M	R	E	E	S
T	O	A	G	U	T
H	O	I	O	T	I
D	N	N	R	E	N
P	C	E	E	O	M
L	U	T	T	L	A
S	E	E	R	E	N
T	T	V	A	R	E
V	E	O	N	R	R
U	T	L	T	E	I
R	R	U	R	V	S
A	A	M	E	E	R
S	S	P	T	R	I
T	T	U	R	E	S
T	R	E	R	E	E
D	R	E	T	R	U
D	N	E	R	A	I
P	I	M	A	M	E
Q	U	L	L	R	I
G	U	E	E	I	O
Q	U	S	T	S	T

TOURNOI INTERNATIONAL GYMNIX

Kaylia Nemour décroche la première place au tournoi international de gymnastique au Canada

Kaylia Nemour confirme son ascension et son potentiel à quelques mois des grandes compétitions internationales.

Par F. Yanis

La championne olympique algérienne de gymnastique, Kaylia Nemour, a remporté la première place du concours général du Tournoi international de gymnastique « Gymnix », qui s'est déroulé à Montréal, au Canada.

Nemour a décroché la première place avec un total de 200,54 points, où elle a reçu 750,14 points aux barres asymétriques, 600,13 points à la poutre, 13,500 points au saut et 500,12 points en mouvements de terrain.

Au classement général, la représentante algérienne a devancé les deux Canadiennes :

Léa Monica Fontaine (800,52 points) et Elisa Guerrier-Calixte (100,52 points). Il y a quelques mois à peine, début août 2024, la jeune gymnaste algérienne, prodige de la discipline, avait marqué l'histoire en devenant la première athlète algérienne et africaine à décrocher l'or olympique dans cette discipline.

Nemour (18 ans) a également obtenu sa qualification pour les finales aux barres asymétriques, à la poutre et au sol prévues samedi soir à Montréal. Grâce à cette performance, la gymnaste de 18 ans a devancé les Canadiennes Lia Monica Fontaine, qui a terminé avec un total de 52,800 points, et Alyssa Guerrier-Calixte, créditée de



52,100 points. Cette victoire marque une nouvelle étape importante dans sa préparation pour les prochaines échéances

internationales. Le Gymnastic International est la plus grande compétition internationale du Canada et présente les meilleurs

gymnastes du monde, y compris les athlètes d'élite du Canada.

F.Y

BOXE - CHAMPIONNATS DU MONDE

Plus de 500 boxeurs de 60 pays présents à Liverpool



Plus de 500 boxeurs représentant 60 pays participeront aux premiers Championnats du monde (messieurs et dames) de la World Boxing, différés du 4 au 14 septembre à la MS Bank Arena de Liverpool (Angleterre), a annoncé lundi la nouvelle instance internationale sur son site officiel. Dix catégories de poids seront au programme du rendez-vous mondial de Liverpool chez les messieurs et dames. Le Comité international olympique (CIO) avait accordé sa reconnaissance "provisoire" à la jeune fédération internationale World Boxing, levant l'hypothèque qui pesait depuis des années sur l'avenir olympique de la boxe. En faisant de World Boxing, créée en 2023 et qui compte 78 fédérations membres, l'instance "régissant la boxe au niveau mondial au sein du mouvement olympique", le CIO ferme du même coup la porte à tout retour de l'IBA, mise au ban depuis 2019. De son côté, l'IBA organisera également ses Championnats du monde en 2025, l'un au Kazakhstan pour le tournoi masculin, l'autre en Serbie pour le tournoi féminin.

Euro d'athlétisme en salle

Les perchistes Vloon et Karalis partagent la médaille d'or

Le Grec Emmanouil Karalis et le Néerlandais Menno Vloon se partagent la médaille d'or dimanche en finale du concours de saut à la perche aux championnats d'Europe d'athlétisme en salle, à Apeldoorn, en franchissant 5,90 m. Karalis, seul concurrent à avoir franchi 6 mètres cet hiver (6,02 m), faisait figure de favori. Menno Vloon et lui ont tous deux franchi 5,90 m mais ont échoué à 5,95 m, finissant à égalité en tête du concours. Le Norvégien Sondre Guttormsen prend le bronze après avoir fait de nombreuses impasses et franchi seulement trois barres (5,45 m, 5,70 m, 5,90 m).

Nemour sacrée aux barres asymétriques et à la poutre

La championne olympique algérienne de gymnastique, Kaylia Nemour, a remporté les concours des barres asymétriques et de la poutre du Tournoi international Gymnix, disputés dimanche soir à Montréal au Canada. Aux barres asymétriques, Nemour a obtenu la note de (14,633 points) devant la Japonaise Asumi Morishita (13,300 pts) et la Canadienne Zoë Cardin (12,966 pts).

A la poutre, la gymnaste algé-

rienne a dominé le concours avec un note de 14,200 pts, devant la Canadienne Alyssa Guerrier-Calixte (13,533 pts) et la Japonaise Shiori Nakahama (13,333 pts). Vendredi, Nemour (18 ans) a également remporté la première place du concours général du Tournoi international Gymnix.

Elle s'est hissée sur la plus haute marche du podium avec un total de 54,200 points, en obtenant 14,750 points aux barres

asymétriques, 13,600 points à la poutre, 13,350 points au saut de cheval et 12,500 points au sol. Au classement général, l'Algérienne a devancé deux Canadiennes : Lia Monica Fontaine (52,800 pts) et Alyssa Guerrier-Calixte (52,100 pts).

Le tournoi Gymnix est la plus grande compétition internationale de gymnastique au Canada, qui réunit certains des meilleurs gymnastes du monde, y compris l'élite canadienne.

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS 2025

25 disciplines au programme de la 1^{re} édition en Algérie (Berraf)

Vingt cinq (25) disciplines seront au programme de la première édition des Jeux Scolaires Africains qui se tiendront le mois d'août prochain dans quatre wilayas de l'est algérien (Sétif, Skikda, Constantine et Annaba), a annoncé Mustapha Berraf, président de l'Association des Comités Nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA).

"Cette première édition rassemblera des jeunes athlètes âgés de 14 à 17 ans qui concourront dans 25 disciplines, avec l'appui du Comité International olympique (CIO).

Ces jeunes seront préparés pour les Jeux Africains de la Jeunesse, qui se tiendront en décembre 2025 à Luanda, en Angola, et les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Dakar, au Sénégal, ainsi que les JO de Los Angeles et jusqu'au Jeux Olympiques de Brisbane en 2032", a indiqué M. Berraf lors d'une conférence de presse animée dimanche soir à l'hôtel Holiday Inn d'Alger.

Avant d'ajouter : "une délégation de l'ACNOA, du Comité olympique et sportif algérien (COA) et des autorités compétentes, s'est déjà rendue dans les quatre wilayas concernées pour évaluer les infrastructures et les capacités d'accueil, et a dressé un



rapport très positif sur la préparation de cet événement d'envergure mondiale".

Le cheminement vers l'organisation des Jeux Scolaires Africains 2025 a été marqué par la signature d'un protocole d'accord de collaboration entre l'ACNOA et la Fédération Internationale du Sport Scolaire (ISF), en juillet dernier, lors des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Le président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), Mustapha Berraf, a animé une conférence de presse sur des sujets majeurs liés au mouvement

Olympique et Sportif Africain. Cette rencontre avec la presse nationale et internationale a permis au président de l'ACNOA, également membre du CIO et président de la Fondation "OLYMPAFRICA", d'aborder plusieurs sujets dont la tenue de la 22e Assemblée générale ordinaire de l'ACNOA. Prévue les 14 et 15 mars 2025 au Centre International des Conférences (CIC) Abdellatif Rahal (Alger), cette Assemblée générale verra l'élection du président de l'ACNOA et des membres du Comité exécutif pour le mandat 2025-2029.

APS

COUPE D'ALGÉRIE (MISE À JOUR - 1/8^{ES} DE FINALE)

Le tenant du trophée à l'épreuve de l'US Chaouia, derby alléchant à Kouba

Le détenteur de la Coupe d'Algérie, le CR Belouizdad, devra passer l'écueil de l'accrocheuse formation de l'US Chaouia (Ligue 2), pour espérer durer la défense de son titre, alors que le stade Benhaddad de Kouba abritera un derby alléchant entre le RC Kouba et l'USM Alger, en mise à jour des 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024-2025, prévues aujourd'hui et demain



Distance de sept points en championnat de Ligue 1 Mobilis par le leader, le MC Alger, le CRB espère rebondir en "Dame Coupe", cela passera inéluctablement par une qualification aux quarts de finale de l'épreuve, lors du match délocalisé au stade du 5 juillet (Alger), face à l'US Chaouia, actuel 5e du classement de la Ligue 2 ama-

teur (groupe centre-est). Le Chabab, qui reste sur un nul en déplacement en championnat, face au MC El-Bayadh (0-0), est appelé à faire preuve de vigilance face à une équipe de l'USC, qui abordera ce rendez-vous avec l'intention de créer l'exploit et déjouer les pronostics. Les joueurs de l'entraîneur, Mohamed Ben Lachetar, restent

sur une défaite concédée jeudi dernier à Ouargla face à l'IRBO (2-1), un revers qui est venu mettre fin à une belle série de huit matchs sans défaite, toutes compétitions confondues.

La dernière confrontation entre les deux équipes en Coupe d'Algérie, remonte aux 1/16es de finale de l'édition 2022-2023. Le CRB est allé s'imposer à

Oum El-Bouaghi sur le score de 2 à 1. Le stade Benhaddad de Kouba, vibrera de nouveau au rythme d'un derby qui a souvent tenu ses promesses, par le passé. Le RC Kouba, dauphin du groupe centre-ouest de la Ligue 2 amateur, recevra l'USM Alger, l'un des spécialistes de l'épreuve, dans un match qui promet en intensité.

Même si l'USMA bénéficiera de la faveur des pronostics, eu

égard des forces en présence, les Koubéens, qui seront soutenus par un large public, comptent jouer leur va-tout jusqu'au bout, et tentent de rééditer leur coup, comme lors du face à face avec l'autre pensionnaire de l'élite, la JS Saoura (2-1), lors des 1/16es de finale. Le club koubéen, dirigé sur le banc par l'expérience Boualem Charaf, déjà passé par l'USMA, compte rendre jouer son va-tout face aux "Rouge et Noir", appelés à sortir le match parfait pour espérer éliminer le "Raed".

Le dernier match au programme de cette mise à jour mettra aux prises les deux pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis : le MC El-Bayadh à l'Olympique Akbou, dans un rendez-vous qui s'annonce indécis et ouvert

à tous les pronostics. Même si les locaux, sur une courbe ascendante, partent favoris sur leur terrain et devant leur public, il n'en demeure pas moins que les gars d'Akbou auront à cœur de réaliser une belle performance, et reviendront avec le ticket qualificatif en poche.

Invincu depuis sept matchs,

toutes compétitions confondues,

le MCEB aspire à préserver

la dynamique, et arracher

une qualification historique

aux quarts de finale.

Après avoir éliminé, tour à tour à domicile le pensionnaire de la Régionale 1, MJ Arzew (1-0) et le CS Constantine (1-0), l'Olympique Akbou, qui a marqué le pas en championnat (13e, 20 pts), sera face au premier test en déplacement en Coupe d'Algérie.

Pour rappel, les cinq premiers matchs des 1/8es de finale se disputent les 6 et 7 février dernier, à l'issue de laquelle l'ES Mostaganem (L1), l'ES Sétif (L1), le CR Ain Témouchent (L2), l'USM El-Harrach (L2), et le MO Bejaïa (inter-régions), ont validé leur ticket pour les quarts de finale, programmés les 27 et 28 mars.

RCK -USMA, cet après-midi : Un véritable test pour les deux équipes

Par F. Yanis

Pour les 8e de finale de la coupe d'Algérie entre deux clubs Algérios à savoir le Rc Kouba et l'USMA , aujourd'hui à 22h, au stade de Benhaddad, les deux formations cherchent leurs billets de qualification pour les quarts de finale, cette rencontre sera très disputée pour les deux formations.

pour le compte des 8e de finale de la coupe d'Algérie), les protégés de Boualem charaf feront tout leurs possible pour gagner cette rencontre afin de réconcilier avec leurs public après la dernière journée du championnat amateur ligue 2 face à la JS Tiaret qui par ailleurs les verts et blanc ont décidé de refaire le coup de la JS Saoura lors des 16e de finale de la coupe d'Algérie au stade Benhaddad. En revanche, son adversaire du jour, en l'occurrence l'USMA , ont reporté les trois points de la victoire face à l'ES Mostaganem au stade Nelson Mandela les coéquipiers



de Salim Boukhenchouche ont décidé eux aussi de leurs côtés de gagné cette rencontre afin de aller plus loin possible les Rouge et Noir ont tracé la coupe

d'Algérie comme objectif cette saison. Le rendez-vous d'aujourd'hui (sera décisif pour les deux équipes), sera donc une belle occasion pour les deux

staffs techniques . pour cette rencontre ,les Chetti et consorts ont décidé de gagner la rencontre d'aujourd'hui face au RCK pour continuer leur aventure de cette dame coupe,pour les camarades de Bouslimani du RC Kouba n'entendent pas de cette oreille pour eux la qualification rien que la qualification .

Cet soirée , ils visent une qualification pour les seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie. Mais cette qualification s'annonce très difficile à arracher, aussi bien pour les joueurs du RC Kouba, malgré le fait qu'ils jouent à domicile, que pour l'équipe de l'USMA, connue pour être très coriace à l'extérieur.Cet soirée c'est donc l'affiche entre les deux formations une ligue deux amateurs le RC Kouba , et la formation de ligue une Mobilis l'USMA cette rencontre qui retiendra l'attention des puristes du football et des amateurs de matchs chocs de la Coupe d'Algérie, connus pour leur caractère indécis.

LIGUE 2 AMATEUR (GR:CENTRE-EST-23E J) US Chaouia -MSP Batna décalé au lundi 17 mars (LNFA)

La rencontre US Chaouia-MSP Batna, comptant pour la 23e journée de Ligue 2 de football, groupe Centre-Est, programmée initialement le 15 mars en cours, a été décalée au lundi 17 mars, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

La décision de décaler cette rencontre de 48 heures

a été prise en raison du report du match des 8es de finale de la Coupe d'Algérie entre l'USC et le CR Belouizdad du mardi 11 au mercredi 12 mars, précise l'instance chargée de la gestion de la compétition sur son site officiel.

L'USC (32 pts) occupe provisoirement la 4e place du

classement après sa défaite face à l'RB Ouargla (2-1), jeudi dernier en ouverture de la 22e journée. De son côté, le MSP Batna est logé à la 10e place avec 28 points, mais compte un match en moins contre le leader du groupe Centre-Est le MB Rouissat prévu ce samedi (15h00).

APS



FUTSAL**La sélection algérienne boucle son stage de préparation**

L'équipe nationale de futsal sous la conduite du sélectionneur Nourredine Benamrouche, a achevé hier, son stage de préparation au Centre de regroupement de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Durant cinq jours, les joueurs ont suivi un programme intensif axé sur l'amélioration de leur condition physique, leur cohésion tactique et leur réactivité en match. Ce stage s'est conclu par une ultime séance d'entraînement dimanche soir, avant que les joueurs ne soient libérés ce matin pour rejoindre leurs clubs respectifs, selon la même source.

A noter que 15 joueurs issus du championnat national ont pris part à ce regroupement, qui constitue le quatrième stage de la sélection depuis le début de l'année. Cette série de préparations vise à renforcer la cohésion du groupe et à éléver son



niveau de compétitivité en vue des prochaines échéances, conclut le communiqué de la FAF publié sur son site officiel.

**LIGUE DES CHAMPIONS (1/8ES DE FINALE - RETOUR)
Le programme d'aujourd'hui**

Programme des matchs des 1/8es de finale (retour) de la Ligue des Champions d'Europe de football, prévus mardi (heures algériennes), devant se clôturer mercredi :

Aller

FC Barcelone (ESP) - Benfica Lisbonne (POR)	18h45	1-0
Bayer Leverkusen (ALL) - Bayern Munich (ALL)	21h00	0-3
Inter Milan (ITA) - Feyenoord (NED)	21h00	2-0
Liverpool (ANG) - Paris SG (FRA)	21h00	1-0

**ELIMINATOIRES MONDIAL FÉMININ (U17) - 2^E TOUR ALLER - BOTSWANA-ALGÉRIE
Prendre option sur la qualification à Francistown**

La sélection algérienne féminine des moins de 17 ans affrontera son homologue botswanaise samedi à 14h00 (heures algériennes) à Francistown, pour le compte du deuxième tour aller des éliminatoires de la Coupe du Monde 2025 de football, avec l'objectif de réussir un bon résultat avant la manche retour prévue dans une semaine à Blida.

A pied d'œuvre depuis jeudi après-midi dans la capitale Gabonaise, la sélection nationale a rallié vendredi la ville de Francistown, où se disputera la rencontre. Les joueuses algériennes effectueront leur dernière séance d'entraînement au stade Obed Itani Chilume à 17h30.

En prévision de cette double confrontation contre le Botswana, le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football des moins de 17 ans (U17), Abdennour Mira, a retenu 21 joueuses, dont 7 évoluant à l'étranger. Avant de se déplacer au Botswana, les coéquipières de Miriam Assia Briki (O. Lyon/France), avaient entamé lundi dernier un ultime stage au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, pour préparer la première manche, fixée au samedi 8 mars.

Le match retour se jouera, quant à lui, le dimanche 16 mars au stade Mustapha Tchaker de Blida (21h00). Le 3e et dernier tour des éliminatoires se jouera en avril 2025 (aller : 18, 19, 20 avril / retour : 25, 26, 27 avril). Quatre équipes africaines

valideront leurs billets pour la Coupe du monde 2025 qui se déroulera en Afrique. Pour rappel, la sélection algérienne féminine des U17 avait composé son billet au deuxième tour, en éliminant en janvier dernier son homologue tunisienne (aller : 1-0 / retour : 0-0).

Outre Algérie-Botswana, plusieurs autres affiches sont au programme de ce deuxième tour. Le Cameroun recevra l'Ethiopie, tandis que la Tanzanie affrontera la Zambie. L'une des rencontres les plus attendues opposera l'Afrique du Sud au Nigeria, un duel entre deux formations habituées aux joutes internationales. D'autres confrontations promettent du

suspense, notamment Sierra Leone - Guinée et Bénin - RD Congo.

L'Ouganda et le Kenya se retrouveront dans un derby du CECAFA. Enfin, la Côte d'Ivoire et le Burundi s'affronteront pour décrocher une place au tour suivant. Forts de leur expérience et de l'avantage du terrain, la Zambie et le Nigeria, qui avaient représenté le continent lors de la dernière Coupe du Monde U-17 en République dominicaine, chercheront à s'imposer et à poursuivre leur parcours.

Le programme des matches aller du deuxième tour des qualifications du mondial 2025 samedi 8 mars 2025 Afrique du



Sud - Nigeria Ouganda - Kenya
Botswana - Algérie Sierra Leone - Guinée Cameroun - Ethiopie

Dimanche 9 mars 2025 Tanzanie - Zambie Bénin - RD Congo
Côte d'Ivoire - Burundi.

**MONDIAL DES CLUBS 2025
Un milliard de dollars réparti aux 32 équipes participantes (Fifa)**

La Fédération internationale de football (FIFA) va distribuer aux 32 équipes participantes à la Coupe du

monde des clubs 2025, un milliard de dollars sur les retombées de cette compétition, a annoncé l'instance suprême.

"Le budget révisé comprend les deux milliards de dollars de revenus issus de la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA 2025", indique l'instance dirigeante du football mondial sur son site officiel.

La FIFA explique que « la compétition établira, en outre, une nouvelle référence pour le football de clubs internationaux, puisqu'un milliard de dollars sera distribué aux clubs participants et un mécanisme de solidarité sera mis en place pour soutenir les clubs de football partout dans le monde.

Le tournoi aura lieu aux Etats-Unis du 14 juin au 13 juillet 2025 et mettra aux prises 32 équipes avides de décrocher le titre de championne du monde. a indiqué le nouveau rendez-vous phare du football des clubs, la "Coupe du Monde des Clubs de la FIFA" va également permettre de soutenir les clubs comme aucune compétition ne l'a fait auparavant".

"L'ensemble des revenus générés par la compétition sera reversés aux clubs participants ainsi que sous forme d'un fonds de solidarité qui profitera aux clubs du monde entier", insiste la FIFA.

APS

**CHAN-2024 (QUALIFICATIONS/ BARRAGES)
L'Afrique du Sud élimine l'Egypte et donne rendez-vous au Malawi**

La sélection sud-africaine de football A', composée de joueurs locaux, s'est qualifiée pour le 2e et dernier tour du barrage qualificatif au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (reporté à 2025), en battant dimanche soir en déplacement l'Egypte (3-1), pour le compte du 1er tour (retour).

Les Sud-Africains sont parvenus à confirmer leur supériorité, peu avant la demi-heure de jeu en marquant deux buts grâce à Maema (15e) et Mfolozzi (26e). Les locaux ont réduit le score par Shika (32e).

En seconde période, l'Afrique du Sud se sont mis à l'abri en ajoutant un troisième but par Luthuli, sur penalty (50e). Lors de la première manche, les deux équipes se sont neutralisées (1-1).

Les "Bafana Bafana" affronteront, sur leur route pour le CHAN, la sélection du Malawi, qui a éliminé à son tour les Comores, en remportant les deux manches (aller : 2-0, retour : 2-0).

De son côté, la sélection algérienne, exemptée du 1er tour, affrontera la Gambie au 2e et dernier tour des barrages. Les Gambiens ont validé leur ticket aux dépens du Gabon, au terme de la séance fatigüe des tirs au but (5-3). Les deux matchs se sont terminés sur un score vierge.

La première manche aura lieu entre le 2 et le 4 mai prochain à Banjul, alors le match retour se jouera, une semaine plus tard à Alger (9-11 mai).

En cas de qualification, l'Algérie sera versée dans le groupe C en phase finale, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié du second barrage. Au total, 19 pays prendront part à la prochaine édition du CHAN, qui se jouera du 2 au 30 août prochain au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda. La CAF a décidé de reporter le CHAN-2024, en raison du retard accusé dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi. La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b.), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger), rappelle-t-on.



BARÇA

SZCZESNY PRÊT À PROLONGER LE PLAISIR ?

Assez vague quant à son futur, le gardien du FC Barcelone Wojciech Szczesny (34 ans, 14 matches toutes compétitions cette saison) pourrait rapidement avoir les idées beaucoup plus claires. Sorti de sa retraite pour prêter main forte aux Blaugrana face à la longue indisponibilité de Marc-André ter Stegen, le Polonais, en fin de contrat au terme de l'exercice, effectue des performances satisfaisantes qui pourraient lui valoir une prolongation.

En effet, selon le journaliste Nicolo Schira ce dimanche, le Barça a ouvert des négociations à ce sujet. Reste à connaître l'avavis de Szczesny, sans doute lié à son rôle au retour de l'international allemand. Pour rappel, doublure d'Iñaki Williams à son arrivée, l'intéressé a réussi à retourner la situation pour s'imposer comme le titulaire dans la cage catalane.

PAS DE DÉPART POUR LEWANDOWSKI

Toujours aussi performant, Robert Lewandowski (36 ans, 38 matches et 34 buts)

toutes compétitions cette saison) n'a pas l'intention de quitter le FC Barcelone. Sous contrat jusqu'en juin 2026, l'attaquant polonais compte bien convaincre ses dirigeants de lui offrir une prolongation. "Robert restera au Barça la saison prochaine, c'est sûr à 100 %. Il est heureux au club. Il a un contrat avec lui et il le respectera jusqu'à la fin, a admis son représentant, Pini Zahavi, pour 365Scores. Nous n'avons pas reçu d'offre émanant de l'Arabie Saoudite."

S'il continue sur sa lancée, l'ancien joueur du Bayern Munich ne devrait pas avoir de mal à obtenir une rallonge malgré son âge avancé.



LIVERPOOL SLOT A RECADRÉ SES JOUEURS

Malgré la victoire face à Southampton (3-1), samedi en Premier League, Arne Slot n'a pas apprécié la prestation de son équipe. L'entraîneur de Liverpool a passé un savon à ses joueurs à la pause alors que la lanterne rouge menait à Anfield.

"Je ne leur ai pas fait de compliments, je peux vous le dire. Peut-être que c'est parce que j'étais assis là-haut au lieu d'être sur le banc. Quand vous regardez un match de là-haut, vous avez toujours l'impression que : 'Ah, même moi je peux jouer dans ce match !', mais quand vous êtes sur la ligne, le rythme est plus soutenu. Je ne pense pas avoir eu tort si j'ai dit à la mi-temps que le niveau d'énergie était bien trop bas. Cela devait changer et c'est pourquoi nous avons fait trois remplacements. Neuf fois sur dix, quand on enlève trois joueurs, cela fait réagir les huit autres qui se disent qu'il faudrait qu'il se passe autre chose. C'est le seul moyen que j'ai pu trouver pour créer quelque chose de différent en deuxième période", a jugé le manager néerlandais en conférence de presse.

MILAN SÉRGIO CONCEIÇÃO SALUE PULISIC

Mené de deux buts, l'AC Milan a renversé Lecce (2-3), samedi en Serie A. Double buteur, l'attaquant Christian Pulisic (26 ans, 37 matchs et 14 buts toutes compétitions cette saison) a été salué par son entraîneur, Sérgio Conceição.

"Aujourd'hui, il a débuted sur le côté gauche. C'est un joueur avec de grandes qualités techniques et qui est très intelligent. Il peut jouer derrière l'attaquant ou sur les ailes, mais son meilleur poste est celui d'avant-centre. Il se sent très à l'aise dans cette position axiale", a reconnu le technicien portugais pour DAZN. Deux réalisations qui ont permis à la star de Team USA de prendre seul le classement des meilleurs buteurs du club lombard cette saison.

MAN CITY GUARDIOLA S'ATTEND À DIX FINALES

Battu par Nottingham Forest (1-0), samedi en Premier League, Manchester City s'est un peu plus mis en difficulté dans la course à la Ligue des Champions. Pour l'entraîneur des Sky-blues, Pep Guardiola, tous les matchs à venir seront importants.

"Nous avons désormais dix finales à disputer pour nous qualifier pour la prochaine Ligue des Champions, a fait savoir le tacticien catalan en conférence de presse. Il faut gagner et se concentrer sur chaque match."

Au programme : Brighton, Leicester, Manchester United, Crystal Palace, Everton, Aston Villa, Wolverhampton, Southampton, Bournemouth et Fulham. Un calendrier plutôt favorable.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid**RÉDACTION ADMINISTRATION**

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 >

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - FRANCE**Sanctionné pour avoir dénoncé les crimes coloniaux en Algérie, un journaliste français quitte RTL**

Le journaliste français connu pour ses positions anticolonialistes, Jean-Michel Aphatie, sanctionné par RTL pour avoir dénoncé les crimes coloniaux en Algérie, a annoncé quitter cette chaîne de radio, affirmant "ne pas accepter d'être puni" car il n'a commis aucune erreur.

Le journaliste, qui fait l'objet de plusieurs plaintes au niveau de l'instance de régulation audiovisuelle française ARCOM pour avoir comparé les crimes commis par les Nazis en France, puis suspendu de la radio RTL pendant une semaine, a déclaré sur les réseaux sociaux ne plus retourner sur cette chaîne.

Il considère qu'il n'a commis aucune erreur et prend une position d'honneur en affirmant "attacher un prix particulier à la question de la présence française en Algérie entre 1830 et 1962", confiant avoir été "horrifié" par ce qu'il a lu dans les livres écrits par des historiens méticuleux.

"Pour cette raison (...), je ne peux pas accepter d'être puni", a-t-il affirmé. Lors d'un débat sur l'Algérie, Jean-Michel Aphatie avait déclaré que "chaque année, en France, on commémore ce qui s'est passé à Oradour-sur-Glane, c'est-à-dire le massacre de tout un village, mais on en a fait des centaines, nous, en Algérie.

Est-ce qu'on en a conscience ?". Une affirmation qui lui a valu d'être mis "en retrait" de l'antenne de RTL mercredi pour une semaine. A Oradour-sur-



Glane (Limousin, au Sud-Ouest de la France), une unité de la Waffen SS Das Reich avait massacré 642 habitants le 10 juin 1944.

"On s'est comporté comme des Nazis?", l'a interrogé un journaliste sur le plateau. "Les Nazis se sont comportés comme nous", a répondu Jean-Michel Aphatie. M. Aphatie a refusé de s'excuser ou de revenir sur ses propos à travers lesquels il n'a fait que rappeler des faits historiques avérés, puisque l'extermination de villages algériens entiers avait été rapportée par les militaires français eux-mêmes, à partir du 19e siècle, bien avant la création du parti nazi en Allemagne.

Interrogé par la presse, M. Aphatie s'est dit ni "meurtri, ni choqué" par la décision de la direction de RTL. Les déclarations du journaliste ont suscité, sans surprise, des réactions de l'extrême droite française qui a crié au "scandale" dans un déni total des crimes d'une France coloniale qui n'hésitait pas à décapter ses victimes

et à conserver leurs crânes dans des musées. Le 8 mai 1945, au moment où la France se réjouissait précisément de la défaite des Nazis, elle avait célébré la victoire des Alliés en commettant des massacres en Algérie avec un bilan d'au moins 45 000 martyrs.

Des photos et des vidéos témoignent encore de cette barbarie coloniale qui choquerait aujourd'hui même ses plus fervents défenseurs.

Des massacres parmi tant d'autres, puisque les crimes coloniaux ont débuté dès l'arrivée de l'armée française en Algérie, incluant les tristement célèbres enfumades commis dès l'année 1844.

Jean-Michel Aphatie n'a pas exagéré en comparant les crimes coloniaux aux crimes nazis et, surtout, il n'a probablement pas fait d'erreur historique en disant que les Nazis s'étaient comportés comme la France coloniale, les crimes coloniaux commis par la France étant antérieures à ceux du parti nazi.

ALGÉRIE - UA**M. Attaf reçoit la vice-présidente de la Commission de l'UA**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, lundi au siège du ministère, la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Mme Monique Nsanzabaganwa,

qui lui a rendu une visite d'adieu quelques jours avant la fin de son mandat, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, M. Attaf a félicité Mme Monique Nsanzabaganwa d'avoir mené à terme son mandat à la Commission de

l'UA, saluant "les efforts qu'elle a consentis au service de l'agenda continental", tout en lui souhaitant "plein succès dans ses projets futurs", précise la même source. L'audience a également été l'occasion pour les deux parties de "procéder à un échange de vues et d'ana-

lyses sur les développements de la situation à l'échelle continentale, notamment sur les perspectives de renforcement de l'action africaine commune pour relever les défis posés en matière sécuritaire, politique et de développement", conclut le communiqué.

69^e SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION**DE LA FEMME DES NATIONS UNIES****Mouloudji participe à New York aux travaux**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, prend part, du 10 au 15 mars, au siège de l'ONU à New York, aux travaux de la 69^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

A cette occasion, Mme Mouloudji présentera l'expérience algérienne en matière de promotion et de protection de la femme, ainsi que les efforts de l'Etat pour consolider son autonomisation socioéconomique et renforcer sa place et sa participation dans tous les domaines, notamment à la faveur des décisions prises sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a précisé la même source.

"La ministre participera également à

plusieurs activités organisées en marge de cette session, à travers des interventions au nom de l'Algérie lors d'événements parallèles et la tenue de rencontres bilatérales avec les ministres de pays amis et frères", selon le communiqué. Mme Mouloudji "mettra en avant l'expérience algérienne en matière d'autonomisation de la femme lors des travaux de la table ronde ministérielle sur l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes et des filles, ainsi que lors de la rencontre organisée par la Ligue arabe sur les souffrances endurées par les femmes palestiniennes et la détérioration de leurs conditions en raison de l'agression sioniste contre la bande de Gaza", a ajouté la même source. La ministre mettra également en exergue l'expérience algérienne lors de sa participation à un

événement parallèle organisé par la Ligue arabe, en partenariat avec le Conseil saoudien des affaires de la famille, sur le thème "Valoriser l'économie des soins : évaluation du travail rémunéré et non rémunéré", ainsi qu'à un autre événement parallèle organisé par la Ligue arabe, en partenariat avec le ministère omanais du Développement social, intitulé "La femme arabe vers la créativité et l'innovation : l'ère de la révolution industrielle", selon le communiqué. En marge des travaux de la 69^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, Mme Mouloudji "aura des entretiens bilatéraux avec plusieurs de ses homologues de pays frères et amis dans le cadre du renforcement de la coopération dans les domaines d'intérêt commun", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - PORTUGAL**L'Algérie célèbre le 50^e anniversaire de l'établissement de ses relations diplomatiques avec le Portugal**

L'Algérie a célébré le cinquantième anniversaire de l'établissement de ses relations diplomatiques avec le Portugal ainsi que le vingtième anniversaire de la signature du Traité de bon voisinage, indique dimanche, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

L'Algérie a rappelé, à cette occasion, "la profondeur des relations liant les deux pays et peuples algérien et portugais, enracinées à travers l'histoire", selon le communiqué. La célébration de ces deux événements importants intervient "à un moment où les relations entre les deux pays connaissent un développement significatif dans divers domaines, notamment à la lumière de la récente visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en République portugaise en mai 2023, qui a abouti à des résultats encourageants au service des intérêts des deux peuples amis algérien et portugais", ajoute la même source, précisant que "cette visite vient couronner un parcours riche en échanges au plus haut niveau entre les deux pays". A cette occasion, l'Algérie a réaffirmé "sa volonté de poursuivre le travail avec la partie portugaise afin de hisser les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays à des niveaux supérieurs, mais aussi d'intensifier la coordination et la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, à même de renforcer le respect de la légalité internationale, du droit international, et de la Charte des Nations unies, et de servir les questions de paix et de sécurité dans le monde", a conclu le communiqué.

PATRONAT**L'UNEP organise vendredi prochain une rencontre sur le partenariat public-privé**

L'Union Nationale des Entrepreneurs Publics (UNEP) organisera vendredi prochain à Alger, une rencontre consacrée au partenariat public-privé sous le thème "le rôle de l'entreprise dans l'émergence de l'économie algérienne", a-t-elle indiqué lundi dans un communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "l'axe global de réflexion de l'organisation et sera l'occasion de traiter du partenariat public privé", précise la même source. "Nos débats et réflexions pourraient constituer une contribution et un enrichissement au projet de texte législatif" relatif à ce partenariat, ajoute le communiqué. Il s'agit selon l'UNEP d'une rencontre d'études et de débats, dont les contributions pratiques, nées de l'expérience des participants pourraient constituer des bases de recommandations que l'organisation adressera aux pouvoirs publics. En marge de cette rencontre, il sera question aussi d'échanger collectivement autour des actions et activités réalisées depuis la dernière réunion de l'UNEP et des perspectives de l'organisation.

APS